



République de Côte d'Ivoire
Ministère de la Réconciliation Nationale
et des Relations avec les Institutions



Femme, Conflits et Paix dans le Sud- Ouest de la Côte d'Ivoire

Etude réalisée par

Dr. Léonie Bonnéhin
Maman Diarrassouba

Juin 2006

pour le projet

**« Prévention de Crises et Consolidation de la Paix
dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire »**

gtz

Coopération Technique Allemande

Table des mati  res

RESUME	7
1 INTRODUCTION	9
1.1 LE CONTEXTE DE L'ETUDE	9
1.2 JUSTIFICATION DE L'ETUDE	9
1.3 OBJECTIFS.....	10
1.4 APPROCHE METHODOLOGIQUE	11
2 LA FEMME DANS LES CONFLITS FONCIERS	13
2.1 LA FEMME AUTOCHTONE	13
2.1.1 <i>La femme autochtone fille et ��pouse : un double statut qui l'exclut du r��glement des conflits fonciers intra communautaires.....</i>	13
2.1.2 <i>La femme autochtone m��re et membre de la communaut�� ethnopsociologique participe �� la d��fense des int��r��ts du groupe et prend ouvertement part aux conflits fonciers intercommunautaires.....</i>	14
2.1.3 <i>La femme autochtone dans les successions patrimoniales fonci��res</i>	14
2.2 LA FEMME ALLOCHTONE ET ALLOGENE EXCLUE SOCIOLOGIQUEMENT DES RELATIONS INTER- ET INTRA-COMMUNAUTAIRES LIEES AU FONCIER.....	15
2.2.1 <i>Tout ce qui touche �� la migration agricole est une affaire d'homme.....</i>	15
2.2.2 <i>L'ins��curit�� fonci��re accentue la marginalisation de la femme allochtone et allog��ne et l'exclut de la succession patrimoniale fonci��re.</i>	16
3 LA FEMME FACE A LA CRISE MILITARO POLITIQUE DE SEPTEMBRE 2002.....	17
3.1 L'IMPLICATION DE LA FEMME DANS LA CRISE.....	17
3.1.1 <i>Dans les zones th���tre des affrontements arm��s.....</i>	17
3.1.2 <i>Dans les zones non affect��es par les affrontements arm��s.....</i>	17
3.2 LES INITIATIVES FEMININES DE RESOLUTION DE LA CRISE DE 2002 ET DE MAINTIEN DE LA COHESION SOCIALE	17
3.2.1 <i>Les initiatives individuelles : l'expression d'un leadership f��minin au niveau local</i>	17
3.2.2 <i>La soci��t�� civile comme plateforme d'expression et d'affirmation de la femme.....</i>	18
3.2.3 <i>Les Groupements d'Int��r��t Economique comme espaces pluriels de rencontres et d'��changes... ..</i>	19
3.2.4 <i>Les organisations traditionnelles d'expression f��minine : le conseil des femmes dans les villages autochtones</i>	24
3.2.5 <i>Les groupements �� base ethno g��ographique, culturels : le besoin de sauvegarder l'identit�� socio culturelle ou un repli identitaire ?</i>	24
3.2.6 <i>Les organisations confessionnelles</i>	25
4 LA RECONNAISSANCE PAR LES AUTRES ACTEURS SOCIAUX DU ROLE DE LA FEMME DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	26
4.1 APPRECIATION DU ROLE DE LA FEMME DANS LA RESOLUTION DE LA CRISE DE 2002, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE MAINTIEN DE LA COHESION SOCIALE	26
4.1.1 <i>Le r��le de la femme per��u par les autorit��s administratives.....</i>	26
4.1.2 <i>Le r��le de la femme vu par les collectivit��s territoriales</i>	27
4.1.3 <i>Le r��le de la femme per��u par les autorit��s coutumi��res.....</i>	27
4.1.4 <i>Le r��le de femme per��u par les jeunes</i>	27
4.2 APPRECIATION DU ROLE DE LA FEMME AUTOCHTONE DANS LA PREVENTION ET LA RESOLUTION DES CONFLITS FONCIERS	28
4.2.1 <i>La femme autochtone vue par les autorit��s administratives dans les conflits fonciers.....</i>	28
4.2.2 <i>Le r��le de la femme autochtone vue par les autorit��s coutumi��res dans la pr��vention et la r��solution des conflits fonciers.....</i>	29

5	FORCES ET FAIBLESSES DES INITIATIVES FEMININES DANS LA PREVENTION ET LA RESOLUTION DE CONFLITS	30
5.1	LES POINTS FORTS.....	30
5.1.1	<i>Une volont�� manifeste de restauration et de consolidation du cadre de cohabitation pacifique depuis l'��clatement de la crise de 2002</i>	30
5.1.2	<i>Les initiatives f��minines �� caract��re ��conomique sont porteuses de paix et de coh��sion sociale.</i>	30
5.1.3	<i>La revendication par la femme autochtone du droit d'��tre entendue face aux enjeux du foncier.</i>	30
5.2	LES FAIBLESSES	31
5.2.1	<i>Les tentatives de rassemblement des organisations de la soci��t�� civile sont louables mais souffrent du contexte de crise fortement politis��.....</i>	31
5.2.2	<i>Les faibles capacit��s organisationnelle et de gestion des femmes limitent leur contribution �� la pr��vention et �� la r��solution de la crise de 2002</i>	32
5.2.3	<i>Le cycle de culpabilisation / victimisation li�� au foncier ne favorise pas l'��mergence d'une soci��t�� plurielle, unie et solidaire dans le Sud Ouest ivoirien</i>	33
5.2.4	<i>La crise de 2002 a engendr�� de nouveaux conflits latents intercommunautaires au niveau national et transfrontalier</i>	35
6	PROPOSITIONS POUR LE RENFORCEMENT DU ROLE DE LA FEMME DANS LA PREVENTION, LA GESTION DES CONFLITS ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX.....	36
6.1.	LA NECESSITE DE RENFORCER LES CAPACITES ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES ORGANISATIONS FEMININES DU SUD OUEST.	36
6.1.1	<i>Soutenir les GIE de femmes dans la valorisation du potentiel agro alimentaire peut favoriser l'��mergence d'une vision consensuelle du d��veloppement communautaire local.....</i>	36
6.1.2	<i>L'indispensable appui institutionnel pour assurer la durabilit�� des initiatives des GIE et OSC..</i>	37
6.2	LA NECESSITE DE DONNER UNE PLUS GRANDE VISIBILITE AUX FEMMES DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'EDIFICATION DE LA PAIX	38
6.2.1	<i>Des quotas de repr��sentativit�� dans les organes de d��cision.....</i>	38
6.2.2	<i>Les radios de proximit�� pour donner de la voix aux femmes</i>	39
6.2.3	<i>Une structure pour coordonner les initiatives des femmes en mati��re de pr��vention des conflits et de construction de la paix dans le Sud Ouest.</i>	39
6.3	LA NECESSITE DE LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE COORDINATION REGIONAL ET TRANSFRONTALIER DES INITIATIVES FEMININES DE LA PREVENTION DES CONFLITS ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	39
6.3.1	<i>Un r��seau transfrontalier de la soci��t�� civile pour promouvoir la paix et les ��changes culturels.....</i>	39
6.3.2	<i>Renforcer les ��changes ��conomiques inter ��tats pour consolider la paix au niveau des femmes du Sud Ouest.....</i>	40
7	CONCLUSION : LES DEFIS POUR UNE PAIX DURABLE EN VUE DE L'INTEGRATION SOCIALE DANS LE SUD OUEST DE LA COTE D'IVOIRE.....	41
7.1	EVITER LE DUALISME HOMME –FEMME ET DEVELOPPER UNE SYNERGIE DE COMPLEMENTARITE	41
7.2	NE PAS IGNORER LE FAIT AUTOCHTONE POUR EQUILIBRER LES CHANCES D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX.....	41
7.3	BANNIR LES CLICHES QUI CRISTALLISENT LES CLIVAGES ENTRE AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES / ALLOGENES POUR FAVORISER L'INTEGRATION SOCIALE	42

Acronymes et abr  viations

ABEFM	Association pour le Bien Etre des Femmes de M��adji (=M��agui)
	Association des Femmes de Bok�� pour la lutte contre la Pauvret��, l'Entente et la paix
AFB /PEP	
AFCGM	Association des Femmes Commer��antes du Grand March��
AFEC	Association des Femmes Catholiques
AKAKANIYA	Association pour la promotion des femmes de Buyo
ARSO	Autorit�� R��gionale pour l'Am��nagement du Sud-Ouezt
AWANE	Coop��rative agricole des femmes de Our��yo
BA BI BIKE HA	
NOMBLA	Groupement des femmes h��v��acultrices de Bok��
BATOALE	GIE des femmes de Grabo
COFAB	Coop��rative des Femmes Agricultrices de Buyo
COFELPAD	Coalition des Femmes Leaders Patriotes pour le D��veloppement
CVPM	Coop��rative des Vendeurs des Produits de la Mer
DAN KANOUE	"Les S��urs Dan" Association pour la r��conciliation
FDS	Forces de D��fense et de S��curit��
GIE	Groupement d'Int��r��t Economique
GTI	Groupe de Travail International
GTZ	Agence de Coop��ration Technique Allemande
HA BELE WON	Groupement des jeunes filles du village de Paul��oula
HA BIELEH	Groupement des femmes du village de Paul��oula
HA KOUI	Groupement des Femmes de Zaipobly
JFPI	Jeunesse du Front Populaire Ivoirien
NABOME	Groupement d'int��r��t des femmes de Yabayo
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONUCI	Organisation des Nations Unies en C��te d'Ivoire
OSC	Organisation de la Soci��t�� Civile
PACHEVA	Coop��rative des commer��antes grossistes de produits vivriers
PALMCI	Soci��t�� agro industrielle de palmier �� huile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le D��veloppement
RGPH	Recensement G��n��ral de la Population et de l'Habitat
RJR	Rassemblement des Jeunes R��publicains
SICOR	Soci��t�� Ivoirienne de Coco Rap��
TININHI	Association des Femmes de Blol��quin
UFBS	Union des Femmes du Bas Sassandra
UFEG	Union des Femmes de Guiglo
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding
WIPNET	Women In Peacebuilding NETwork

R  sum  

Dans le cadre de la Coop  ration Bilat  rale, le gouvernement de la R  publique F  d  rale d'Allemagne veut aider la C  te d'Ivoire    cr  er les conditions d'une stabilit   sociale durable dans le Sud Ouest ivoirien (R  gions du Bas Sassandra et du Moyen Cavally) afin d'y assurer la viabilit   sociale,   conomique et   cologique de son aide au d  veloppement.

Dans cette optique, la GTZ conduit une s  rie d'  tudes du milieu en vue de l'identification d'un projet post crise ax   sur la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix. La pr  sente   tude, conduite dans les d  partements de Guiglo, San Pedro, Soubr   et Tabou, est la quatri  me du genre. Elle traite du r  le de la femme face aux graves conflits fonciers qui secouent le Sud Ouest ivoirien, zone d'immigration agricole et par cons  quent tr  s cosmopolite et    fort potentiel conflictuel et conflig  ne. Elle analyse aussi la contribution de la femme dans la r  solution de la crise militaro politique de septembre 2002 et la consolidation de la paix.

En ce qui concerne les conflits fonciers, la position des femmes autochtones, allochtones et allog  nes dans ces conflits est clairement mise en   vidence. La position de la femme autochtone dans les conflits intra et inter communautaires est fonction des protagonistes (autochtones, allochtones et allog  nes) et de ses diff  rents statuts socioculturels (fille,   pouse, m  re et membre de la communaut  ). Fille et   pouse, elle ne se m  le pas des conflits entre autochtones. M  re et membre de la communaut   ethnopsociologique elle prend ouvertement position dans les conflits inter communautaires pour d  fendre les int  r  ts de ses enfants et du groupe. Par ailleurs, traditionnellement exclue de la gestion du foncier, la femme autochtone revendique de plus en plus le droit de propri  t   dans les successions patrimoniales fonci  res et devient protagoniste aux conflits entre autochtones. Quant    la femme allochtone (ex : Baoul   ou S  noufo) et la femme allog  ne (Burkinab   ou Malienne) elle ne s'implique pas dans les conflits fonciers intra et inter communautaires et ne peut en aucun cas revendiquer un quelconque droit dans les successions patrimoniales fonci  res.

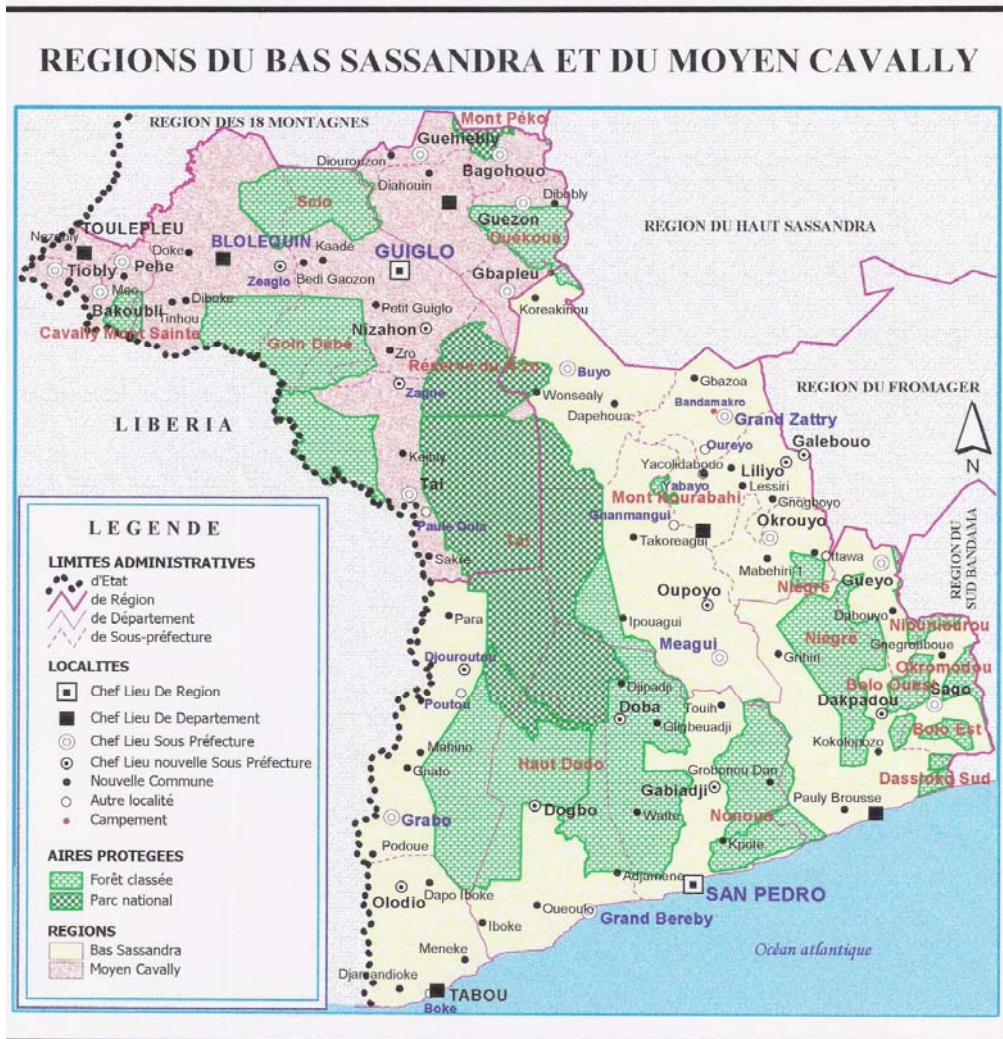
En ce qui concerne l'implication de la femme dans la crise de septembre 2002, il est av  r   que dans les zones th   tres des affrontements arm  s, la femme autochtone a pris directement part aux hostilit  s ; elle est mont  e sur la ligne de front. Dans les zones o   il n'y pas eu d'affrontement arm  , l'attitude de la femme a   t      l'apaisement et    la multiplication des initiatives pour   viter l'embrasement et maintenir la coh  sion sociale. Quant au r  le de la femme dans la consolidation de la paix, c'  st individuellement ou    travers des organisations (Soci  t   Civile, Groupements d'Int  r  t Economique, regroupements    base ethnopsociologique, etc.) que les femmes s'expriment. Leurs initiatives en la mati  re sont orient  es selon le type d'organisation vers le maintien de la coh  sion sociale, la r  conciliation et /ou le d  veloppement   conomique de la femme, et l'affirmation de l'identit   ethnopsociologique.

Le r  le et la contribution des femmes    l'  dification de la paix    travers leurs initiatives sont diversement appr  ci  es et accept  es par les autres acteurs sociaux (autorit  s administratives et coutumi  res, collectivit  s locales, jeunes). Pour les uns, elles jouent un r  le positif, et leur implication est un gage pour la restauration de la paix et la stabilit   sociale. Pour les autres elles sont peu visibles ou elles n'ont « aucun r  le » dans le processus de consolidation de la paix en cours. Dans ce dernier cas, les manifestations de revendication par la femme autochtone du droit    la propri  t   fonci  re et de d  fense des int  r  ts de ses enfants sont interpr  t  es comme la preuve d'un r  le n  gatif dans la pacification.

Une analyse approfondie du milieu et des initiatives f  minines montre d'une part qu'il y a une volont   manifeste des femmes de contribuer v  ritablement au maintien du cadre de cohabitation pacifique depuis l'  clatement de la crise de 2002. Si leurs initiatives paraissent peu visibles pour certains acteurs sociaux c'  st en raison de leur insuffisance de capacit  s financi  res et institutionnelles. Pour permettre    la femme de jouer pleinement et de fa  on visible son r  le, il est propos   de renforcer ses capacit  s   conomiques et organisationnelles. D'autre part, la crise de 2002 ayant ouvert de nouveaux conflits transfrontaliers entre Lib  riens et Ivoiriens le long de la fronti  re, il s'av  re indispensable de mettre en place un cadre transfrontalier de pr  vention des conflits    travers les   changes culturels et   conomiques.

En conclusion, nous traitons   la lumi re des informations contenues dans ce document et de celles contenues dans les autres  tudes commandit es par la GTZ, des chances pour b tir une stabilit  sociale durable en faveur d'un d veloppement harmonieux dans le Sud Ouest ivoirien.

La zone d' tude



1 Introduction

1.1 Le Contexte de l'  tude

Le gouvernement de la R  publique F  d  rale d'Allemagne, dans le cadre de la coop  ration bilat  rale au d  veloppement, veut apporter son appui au gouvernement de C  te d'Ivoire dans le domaine de la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix.

Les r  gions administratives du Bas-Sassandra et du Moyen-Cavally, commun  ment appel  es le Sud Ouest ivoirien (voir Fig. 1), b  n  ficient depuis longtemps d'un important soutien de la coop  ration financi  re et technique allemande au d  veloppement tant au niveau du secteur public que du secteur priv  . La construction du port autonome de San Pedro dans les ann  es 70 ; le projet de conservation du Parc National de Ta   depuis le d  but des ann  es 90 ; les projets de promotion des plantations villageoises d'h  v  a et de palmier    huile dans les ann  es 90, la construction des   coles de formation de base    la fin des ann  es 90 d  but des ann  es 2000 ; le projet d'adduction d'eau    Soubr  , le projet de maintenance des infrastructures sanitaires ; le projet de construction des pistes rurales sont autant d'investissements allemands dans cette zone g  ographique de la C  te d'Ivoire.

Le Sud Ouest ivoirien est une zone de forte immigration agricole en provenance du Burkina Faso, du Mali, du Nord et du Centre de la C  te d'Ivoire. C'est aussi la zone frontali  re du Liberia et d'accueil de r  fugi  s lib  riens et du th   tre de graves conflits fonciers en 1999 et de confrontations arm  es li  es    la crise militaro politique de septembre 2002. Avec ces multiples   v  nements, le Sud Ouest est devenu une zone conflictuelle et « conflagrante ». La crise arm  e a mis en   vidence l'instabilit   socio   conomique de la r  gion et le caract  re latent ou ouvert des conflits transfrontaliers.

En d  cider d'appuyer le gouvernement Ivoirien    mettre en place un projet post crise ax   sur la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix, le gouvernement allemand veut aider la C  te d'Ivoire      tre proactive pour d  samorcer les risques de conflits afin d'assurer une stabilit   durable dans le Sud Ouest Ivoirien et permettre aux populations y vivant de b  n  ficier des retomb  es des investissements d  j   consentis et y attirer de nouveaux investissements.

Pour permettre une meilleure identification du futur projet ax   sur la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix dans le Sud Ouest ivoirien, la GTZ, Agence Allemande de Coop  ration Technique au d  veloppement, a entrepris des   tudes du milieu afin de mieux cerner les facteurs, les acteurs, les m  canismes de r  solution et de pr  vention de conflits dans cette zone constitu  e des r  gions administratives du Bas Sassandra et du Moyen Cavally (voir Fig. 1). A cet effet, trois (03)   tudes ont d  j     t   r  alis  es entre Avril 2005 et Mars 2006. La premi  re qualifi  e d'exploratoire (Diarrassouba N'Golo et al Avril 2005) fait une pr  sentation d  taill  e des aspects historiques, physiques et socio   conomiques du Sud Ouest ivoirien avec un accent particulier sur les rapports intercommunautaires. La seconde (N. Diarrassouba et S. Bamba D  cembre 2005) porte sur les opportunit  s de cr  ation d'emploi pour les groupes vuln  rables en occurrence les femmes et les jeunes. La troisi  me (A. Sissoko A. et D. Goh Janvier 2006) traite de la gestion des conflits. La pr  sente   tude constitue la quatri  me   tude commandit  e par la GTZ.

1.2 Justification de l'  tude

Les femmes repr  sentent 47 % de la population du Sud Ouest Ivoirien (D  partements de Guiglo, San Pedro, Soubr   et Tabou). Elles sont certes la moiti   sociologique de la population et constituent pratiquement l'autre moiti   d  mographique de la zone et en sont, au m  me titre que les hommes, des acteurs socio   conomiques majeurs. Par cons  quent, elles ne peuvent   tre    l'  cart des diff  rents   v  nements qui secouent la r  gion. Elles doivent   tre certainement affect  es (victimes ou actrices) par les conflits fonciers que conna  t la r  gion et la crise militaro politique que traverse la C  te d'Ivoire. Toutefois, leur r  le dans la pr  vention et la gestion des conflits est peu connu. Les diff  rentes   tudes commandit  es par la GTZ depuis un an n'ont pas pu mettre suffisamment en relief le r  le qu'elles jouent. Cette   tude veut donc combler ce d  ficit d'informations sur le r  le de la femme dans la r  solution des conflits et la consolidation de la paix dans le Sud Ouest ivoirien. Elle vient en

compl  ment des trois autres   tudes (N'golo et al. Avril 2005 ; Sissoko et Goh janvier 2006, N'Golo et Bamba d  cembre 2006) d  j   r  alis  es par la GTZ dans les r  gions du Bas Sassandra et du Moyen Cavally (voir 1.1).

1.3 Objectifs

L'objectif principal de cette   tude est de permettre    la GTZ de mettre en oeuvre un projet post crise orient   vers la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix (Voir 1 1) dans le Sud Ouest ivoirien, r  gions administratives du Bas Sassandra et du Moyen Cavally, d  partements de Guiglo, San Pedro, Soubr   et Tabou (voir Fig. 1).

Les objectifs sp  cifiques sont de d  terminer :

- le degr   d'affectation des femmes par les conflits,
- le degr   d'implication dans la gestion de ces conflits,
- l'impact des conflits sur les femmes,
- les r  actions sociales et   conomiques des femmes face aux conflits,
- les voies et moyens n  cessaires pour consolider la position des femmes dans la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix.

Types de conflits et degr   d'affectation et d'implication des femmes

Le Sud Ouest ivoirien est connu pour   tre une zone de forte immigration agricole ; le dernier front pionnier agricole de la C  te d'Ivoire. La terre est le principal facteur de cr  ation de richesses dans cette zone    travers les cultures rentes ; elle est aussi le principal   l  ment de r  gulation des relations inter et intra communautaire. La saturation fonci  re structurelle ou conjoncturelle que conna  t la r  gion depuis quelques ann  es engendre de nombreux conflits latents ou ouverts li  s au foncier (Sissoko et Goh 2006) tel que celui de Tabou en 1999 entre les Kroumens et les Lobi et Dagari. Les distensions sociales d  j   existantes ont   t   exacerb  es par la r  cente crise militaro politique. Dans un tel milieu conflictuel, il s'agit pour nous de :

- comprendre le r  le de la femme dans la gestion des conflits au niveau communautaire traditionnel et ou moderne,
- cerner le niveau et le degr   d'implication de la femme dans la gestion des conflits (majeurs et mineurs) et leur niveau de reconnaissance par les autres membres de la communaut   (forces et faiblesses)
- Identifier la ou les cat  gories de femmes jouant un r  le capital dans la gestion des conflits (les femmes qui prennent une part active    la vie politique communautaire ou ont une influence au niveau des instances de d  cision traditionnelles ou modernes).
- conna  tre l'impact de leur implication dans les d  cisions relatives    la r  solution des conflits.
- conna  tre l'impact du politique sur les r  actions des femmes.

R  actions sociales et   conomiques d  velopp  es par les femmes face aux conflits.

Vu qu'elles repr  sentent pr  s de 50 % de la population du Sud Ouest, il est difficile de concevoir qu'elles restent indiff  rentes et passives face    la r  solution des conflits et    la consolidation de la paix dans la r  gion. Ce d'autant plus que la femme est parfois un   l  ment important dans le dispositif relationnel « Terre – Communaut  s ». En effet, il existe des modes d'acc  s au foncier qui engagent particuli  rement les femmes. Il s'agit des mariages inter communautaires o   c'est la femme qui par le biais du mariage permet au mari, parent ou communaut   d'acc  der    la terre ou de c  der la terre. Dans un cas pareil, la femme a un r  le cl      jouer pour la coh  sion sociale inter communautaire.

Dans le cadre de cette   tude il s'agit pour nous de :

- identifier toutes les initiatives (socioculturelles ou   conomiques) men  es par les femmes (individu ou groupe) visant au rapprochement intercommunautaire et    la coh  sion sociale dans la r  gion.
- conna  tre la perception des femmes sur la gestion des conflits / crises survenus
- recueillir leurs propositions pour pr  venir les conflits et consolider la paix dans leur milieu de vie.
- identifier les cadres traditionnels et modernes de concertation des femmes au niveau intercommunautaire

Renforcer la position des femmes dans la r  solution des conflits et la consolidation de la paix

Pour que la paix soit durable, il faut qu'elle soit   quitable. En d'autres termes les solutions de sortie de crise et de pr  vention de conflits doivent    la fois impliquer l'ensemble des acteurs et plus particuli  rement les femmes et r  pondre    leurs attentes. Pour cela, nous devons dans le cadre de cette   tude :

- conna  tre les forces et faiblesses des initiatives f  minines de r  solution de conflits et de pr  vention de la paix ;
- comment ces r  actions s'ins  rent dans le cadre global de d  veloppement local et comment elles matchent avec celles des hommes
- identifier une strat  gie pour permettre aux femmes de corriger leurs faiblesses et optimiser leurs forces en vue de participer activement au d  veloppement **d'une vision commune, consensuelle et partag  e d'une soci  t   plurielle et solidaire dans le Sud Ouest.**

1.4 Approche m  thodologique

Dans le cadre de cette   tude, une enqu  te de terrain a   t   conduite du 20 mai au 3 juin 2006 dans 20 localit  s dont (11) localit  s semi urbaines et urbaines et (09) localit  s rurales du Sud Ouest ivoirien (Voir tableau 1 et fig.1). La majorit   des sites ont fait l'objet des enqu  tes lors des trois pr  c  dentes   tudes cit  es au paragraphe 1.2. Les nouveaux sites visit  s r  pondent au souci d'acc  der :

- aux femmes allochtones notamment Baoul   vivant dans les campements (cas du campement Bandamakro, Sous-Pr  fecture de Grand-Zattry), et femmes du Nord de la C  te d'Ivoire (cas des femmes Mahouka de Yabayo, Sous-Pr  fecture de Soubr  )
- aux femmes allog  nes notamment Burkinab  s (cas du village de Gnamandji, Sous-Pr  fecture de Soubr  ), aux Guin  ennes, et Maliennes (cas de Djiroutou).
- aux populations de Para qui en raison du piteux   tat de la route (voir fig. 2) sont coup  es du reste du pays

Les vingt (20) localit  s enqu  t  es se r  partissent entre sites :

- directement touch  s par les conflits majeurs qu'a connu la zone (conflits fonciers de 1999 et les hostilit  s arm  es de la crise de 2002)
- indirectement touch  s par les dits conflits

La collecte des donn  es a   t   faite par interviews semi structur  es et observation directe. En ce qui concerne les interviews, les questions cl   ouvertes administr  es    la population cible, c'  st-  -dire les femmes des communaut  s (voir tableau 2) du Sud-Ouest nous ont non seulement aid      cr  er une

atmosph  re de confiance propice aux   changes mais aussi et surtout nous ont permis d'obtenir des informations de qualit  . La d  marche qualitative a   t   celle privil  gi  e compte tenu de la sensibilit   li  e au th  me de l'  tude.

En ce qui concerne la technique de l'observation, nous avons eu l'opportunit   d'assister    la Sous Pr  fecture de Grand B  r  by (D  partement de San Pedro)    des s  ances de r  glement de conflits fonciers et divers autres conflits mineurs impliquant les femmes.

De l'analyse des donn  es collect  es nous en avons tir   les r  sultats pr  sent  s aux chapitres 2, 3 et 4 et discut  s dans le chapitre 5. Sur la base des r  ponses d  velopp  es par les femmes en situation de crise ou de conflits, des propositions sont faites au chapitre 6 pour consolider leur contribution    la pr  vention des conflits et    l'  dification de la paix. Le chapitre 7 est consacr      la conclusion g  n  rale.

Tableau 1 : Localit  s d'enqu  te

R��gions	D��partements	Localit��s d'enqu��te
Bas Sassandra	San Pedro	San Pedro, Grand-B��r��by
	Soub��r��	Buyo, Gnamandji (= Gnamangui), Our��yo, Yabayoy, M��adji Grand-Zattray /Bandamakro
	Tabou	Bok��, Tabou, Grabo, Poutou, Djiroutou, Para
Moyen Cavally	Guiglo	Guiglo, Paul��oula, Zaipobly, Zagn��, Blol��quin, Z��aglo

Tableau 2 : Les principales communaut  s vivant dans le Sud Ouest Ivoirien

Autochtones	Allochtones	Allog��nes
Bakw�� , B��t��, Kouzi�� Kroumen, W��	Baoul��, Abron, Koulango S��noufo, Malink��, Maouka	Burkinab��s, Maliens, Guin��ens, Lib��riens

2 La femme dans les conflits fonciers

2.1 La femme autochtone

Chez le groupe ethnopsociologique Krou (Kroumen, Bakw  , Kouzi  , W   et Oubi pour ce qui concerne cette   tude) la femme est    la fois :

- fille dans son village d'origine quel que soit son statut matrimonial et son   ge,
-   pouse uniquement dans le village de son   poux ; ce village ne peut   tre en aucun cas le m  me que le sien, l'exogamie   tant une r  gle stricte chez les Krou,
- m  re,
- membre de la communaut   ethnopsociologique ou d'int  r  t.

Son r  le dans le r  glement des conflits fonciers est fonction des protagonistes et du statut socio-culturel qui s'adapte    la situation et qu'elle adopte (voir tableau 3).

Tableau 3 : Statut de la femme autochtone et position dans les conflits fonciers

Protagonistes des conflits fonciers	Statut de la femme autochtone			
	Fille	Epouse	M��re	Membre de la communaut��
Individus autochtones	-	-	-	-
Familles autochtones	-	-	-	+
Villages autochtones	-	-	-	-
Tribus autochtones	-	-	-	-
Autochtones et allochtones (individus)	-	-	-	-
Autochtones et allog��nes (individus)	-	-	+	-
Autochtones et allochtones ou allog��nes (groupes)	+	+	+	+
+ La femme s'implique dans le conflit - la femme ne s'implique pas dans le conflit				

2.1.1. La femme autochtone fille et   pouse : un double statut qui l'exclut du r  glement des conflits fonciers intra communautaires

La femme autochtone fille et   pouse ne participe pas au r  glement des conflits fonciers entre autochtones. En tant que fille et pour des raisons d'exogamie, elle est appel  e    quitter le village pour se marier. Elle ne peut donc pas se m  ler de la gestion des affaires patrimoniales du lignage. En tant qu'  pouse, donc   trang  re dans le village o   elle est mari  e, elle ne peut pas prendre position entre « des fr  res en conflits ».

Les femmes allog  nes mari  es    des autochtones sont consid  r  es comme des autochtones et acceptent de l'  tre. A cet   gard, il a   t   frappant d'entendre notre interlocutrice, femme originaire de Agnibil  kro et mari  e    un homme originaire de Our  yo depuis plus de deux d  cennies s'exprimer en ces termes : « *Chez nous les femmes B  t  s Chez les femmes Burkinab  s Les femmes Baoul  s* ».

2.1.2 La femme autochtone m  re et membre de la communaut   ethnopsociologique participe    la d  fense des int  r  ts du groupe et prend ouvertement part aux conflits fonciers intercommunautaires

Selon les informations re  ues, c'est dans les conflits qui opposent les autochtones (individus ou groupes) aux   trangers (allochtones et allog  nes, individu ou groupe) que les femmes autochtones se positionnent directement et ouvertement en tant que m  re et membre de la communaut   ethnopsociologique comme le confirment les propos suivants :

« Ici les femmes sont au devant des conflits fonciers qui opposent les   trangers aux autochtones. Elles suivent les positions de leurs maris et ne sont pas de nature    apaiser les conflits fonciers en tant que m  res » (Propos de certaines autorit  s administratives).

En g  n  ral ces conflits fonciers autochtones / allog  nes sont li  s au « non respect par les   trangers (allochtones et allog  nes) des superficies c  d  es et leurs comportements dans l'exploitation des for  ts » (voir N. Diarrassouba et al. Avril 2005 pp 28 - 29).

Dans les discussions que nous avons eues    Gnamandji avec les femmes autochtones, leurs r  ponses    nos questions sont   difiantes et traduisent clairement la position de la femme autochtone dans les conflits qui opposent autochtones / allochtones non originaires de l'espace ethnopsociologique. Nous rapportons ci - dessous quelques unes de ces questions /r  ponses pour appr  ciation.

Question : « Si un conflit oppose ton mari    un Burkinab  , quelle est ta position ? »

R  ponse : « Si c'est un conflit entre un Burkinab   et mon mari je ne peux pas laisser. Mon mari a donn   une parcelle de terre    un Burkinab   et que ce dernier veut prendre toutes les terres de mon mari par ce qu'il a la force de les travailler, je ne peux pas l'accepter et je n'attendrai pas mon mari pour exiger la lib  ration imm  diate des parcelles occup  es illicitement. Eh pardon, il faut nous laisser un peu, mes enfants et moi pour cultiver et manger aussi » (propos d'une femme de Gnamandji).

Question : « Et si le conflit oppose ton mari aux autres qui ne sont pas Burkinab  s, est ce la m  me chose » ?

R  ponse : « Si c'est un Gu  r  , c'est mon fr  re ; si c'est un B  t  , c'est mon fr  re. Mais un Baoul   pour moi est dans le m  me groupe que les autres (les allog  nes), ce ne sont pas mes fr  res ».

Question : « Pourquoi le Baoul   n'est il pas ton fr  re ? »

R  ponse : « Il est Akan, c'est pas mon fr  re »

Question : « le Baoul   est Ivoirien,    ce titre n'est il pas ton fr  re ? »

R  ponse : « Ce n'est pas parce qu'il n'est pas notre fr  re Ivoirien mais comme on ne s'entend pas pour   a. Si on s'entend, c'est mon fr  re Ivoirien et n'y aura pas de probl  me »

Ces propos montrent sans ambigu  t   que la femme autochtone du moins Bakw   s'engage pour la d  fense des int  r  ts de ses enfants et de la communaut   autochtone toute enti  re.

2.1.3 La femme autochtone dans les successions patrimoniales fonci  res

Ce que dit la tradition

La femme autochtone, fille,   pouse ou m  re ne peut par principe   tre propri  taire foncier. Elle ne peut avoir qu'un droit d'usage sur le foncier. La femme allochtone ou allog  ne mari  e    un autochtone a les m  mes droits que la femme autochtone. Les propos ci –dessous illustrent bien la situation de la femme par rapport    l'appropriation du foncier.

« *Les filles originaires du village n'ont pas droit   la terre. Elles doivent aller se marier. Les femmes mari es dans le village non plus n'ont pas droit   la terre.* ». (Propos d'une femme de Gnamandji).

« *S'il n'y a que des enfants filles dans la famille, on regarde s'il y a un cousin homme. C'est lui qui g re l'h ritage car les filles sont appel es   se marier* » (Propos d'une femme de Gnamandji)

« *Chez les Oubi, la femme peut h riter de la terre dans le cas o  elle n'a pas de fr re. Mais s'il y a un homme dans la famille la femme est au second plan dans la succession patrimoniale fonci re.* » (Propos d'un notable du village Paul oula).

La femme autochtone mari e   un allog ne, en cas de d c s du mari, la parcelle exploit e par ce dernier est reprise par la famille de la femme qui l'a octroy e. La famille de la femme autochtone peut d cider de r troceder le droit d'usage   leur fille et ainsi s curiser l'h ritage des enfants de cette derni re.

La remise en question de la tradition

Les femmes remettent en question les pratiques traditionnelles et revendiquent de plus en plus l'acc s   la propri t  dans les successions patrimoniales fonci res. Mais leurs revendications sont souvent contest es par les hommes et cela cr e des conflits au sein des familles autochtones.

« *Chez les Kouzi  de Buyo (populations d plac es par la mise   eau de barrage de Buyo), par le pass  les femmes n'h ritaient pas. Maintenant elles peuvent h riter car les parcelles sont d limit es par famille mais les hommes font toujours des difficult s* ». (Propos d'une femme Kouzi  de Tch taly   Buyo.)

« *Moi, apr s le d c s de mon p re en tant que fille unique j'ai h rit  de ses plantations. Mais les hommes Burkinab s qui travaillent comme man uvres dans les plantations ne veulent pas reconnaître mon droit de propri t  et mon autorit  et refusent de me donner les revenus de l'exploitation. L'affaire a  t  port e   la Sous Pr fecture o  elle est toujours en instance* ». (Propos d'une femme de Buyo).

2.2 La femme allochtone et allog ne exclue sociologiquement des relations inter- et intra-communautaires li es au foncier

2.2.1 Tout ce qui touche   la migration agricole est une affaire d'homme

Il ressort des entretiens que nous avons eus au cours de cette  tude tant avec les membres des communaut s allog nes, allochtones et autochtones qu'avec les concern es elles m mes que la femme allochtone (Baoul , S noufo, Agni etc.) et / ou allog ne (Burkinab , Malienne etc.) ne participe pas aux r glements des conflits fonciers. Et elle ne se m le pas directement des relations intercommunautaires qui touchent au foncier. Arriv e dans le Sud Ouest ivoirien dans le sillage de son mari, elle semble marginalis e par l'histoire de la migration agricole.

En effet, ce sont les hommes qui immigrent les premiers   la recherche de terre agricole pour y faire des cultures de rente (caf  cacao). Ce sont eux qui sont reconnus par les « tuteurs comme concessionnaires de la parcelle de terre ». Par cons quent, le foncier et les cultures de rentes, c'est l'affaire exclusive des hommes.

Les relations des femmes allog nes et allochtones rurales se limitent aux cultures saisonni res dans les trous des plantations du mari (zones o  le cacao ne pousse pas pour des raisons agro p dologiques) ou sur des parcelles de jach re ou bas fonds qu'elles louent pour un cycle de culture.

2.2.2 L'ins curit  fonci re accentue la marginalisation de la femme allochtone et allog ne et l'exclut de la succession patrimoniale fonci re.

En cas de d c s du mari, et d'absence d'individu m le sur l'exploitation, le tuteur peut consid rer la parcelle comme vacante et la r cup rer. Pour  viter que la parcelle ne soit reprise par le tuteur et dans le cas o  la femme n'a pas d'enfants m le en  ge d'h riter, c'est un homme de la famille du mari (cousin, oncle ou fils d'un autre mariage) qui h rite de la plantation. Cet homme peut selon son gr  garder ou non la veuve sur l'exploitation et partager les revenus avec elle et ses enfants. Si la femme n'a pas du tout d'enfant elle peut  tre contrainte   abandonner l'exploitation au profit du nouveau venu. La femme allog ne ou allochtone est consciente de cette situation et des arrangements faits bien avant la mort de son mari.

« La d cision a  t  arr t e avec le Sous Pr fet. S'il y a d c s d'un Burkinab  et qu'il n'y a pas d'homme pour la succession, la parcelle revient au tuteur. S'il y a un successeur, on continue de lui c der la parcelle moyennant 10000 FCFA par hectare et par an. A la mort d'un Burkinab  c'est son fr re qui h rite de sa plantation pour l'exploiter » (propos d'un notable de Paul oula).

3 La femme face   la crise militaro politique de septembre 2002

3.1 L'implication de la femme dans la crise

3.1.1 Dans les zones th  tre des affrontements arm  s

Dans les zones th  tre des affrontements arm  s, les femmes autochtones ont activement pris part aux hostilit  s. C'est selon nos informations le cas   Paul  oula, Zagn   et Troya.

« A Paul  oula ce sont les femmes qui sont all  es au devant des rebelles Lib  riens en provenance des villages de Para et Sakr   pour stopper leur progression. Depuis leur face   face avec les femmes, les rebelles ne sont plus revenus sur le terroir de Paul  oula et le village a pu accueillir pr  s de 7000 d  plac  s ». (Propos d'un notable du village).

« A Zagn   ce sont les femmes qui ont affront   les rebelles Lib  riens qui pillaient, volaient et violaient dans le village pour leur arracher les kalachnikov et mettre fin   leurs exactions » (propos d'une femme du village).

« A Troya, les femmes ont fait un barrage d'auto d  fense et dans les combats qui les ont oppos  s aux rebelles Lib  riens, une des leurs, Sangnaba a  t   tu  e. » (propos d'un jeune de Zagn  .)

3.1.2 Dans les zones non affect  es par les affrontements arm  s

Dans les zones non affect  es par les affrontements arm  s, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, ce sont des initiatives de maintien de la coh  sion sociale et de protection de l'espace de vie qui ont  t   prises par les femmes seules ou de concert avec les hommes. De telles initiatives ont f  d  r   l'ensemble des communaut  s vivant dans le village et dans les centres urbains. Ainsi, *«   Bok   (village de la Sous Pr  fecture de Tabou), toutes les communaut  s ont  t   conduites au bois sacr   pour des c  r  monies de scarification et de libation pour  pargner le village des hostilit  s arm  es »* (Propos d'une femme de Bok  ); *« A N  ro Brousse (la Sous Pr  fecture de Grand B  r  by) quand les jeunes du village ont demand   aux anciens de les amener au bois sacr   pour les pr  parer   aller   la guerre. Le conseil des femmes s'est r  uni d  s 4 heures du matin pour rencontrer les anciens et leur d  conseiller de pr  parer les jeunes   la guerre »* (Propos d'un notable de N  ro Brousse).

A San Pedro selon nos interlocutrices, les femmes, toutes communaut  s confondues, se sont r  unies pour d  finir leur position par rapport   la r  bellion. Puis elles ont organis   une marche pour appeler   l'apaisement et pr  venir contre l'embrasement de la zone. Toujours   San Pedro, une femme leader de jeunes a organis   les jeunes pour  riger des barrages d'auto d  fense   toutes les entr  es de leur quartier afin de prot  ger les personnes et les biens contre toute agression ext  rieure, ce qui a  t   appr  ci   par l'ensemble des habitants du quartier.

3.2 Les initiatives f  minines de r  solution de la crise de 2002 et de maintien de la coh  sion sociale

3.2.1 Les initiatives individuelles : l'expression d'un leadership f  minin au niveau local

Il existe dans les centres urbains ou semi urbains, des femmes qui en dehors de toute organisation, exercent un leadership au niveau local. Ces femmes s'impliquent activement et de mani  re individuelle dans la r  conciliation et la consolidation de la paix dans leurs localit  s. Car comme le reconna  t si bien une des femmes leaders que nous avons rencontr   : *« Ce sont les femmes qui tiennent la soci  t  , c'est un pion social important, la paix sociale passe par les femmes »*

Ainsi, la « Grand-m  re de Buyo » Conseill  re Municipale Charg  e des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, joue un r  le primordial dans le maintien de la cohabitation pacifique    Buyo. Elle est qualifi  e d'incontournable par toutes les autorit  s locales et consid  r  e comme la m  moire de Buyo en raison de sa parfaite connaissance du milieu et de l'histoire de la migration dans la zone. Elle a accueilli toutes les femmes des diff  rentes communaut  s migrantes et ces derni  res la consid  rent comme leur tutrice. Elle est consult  e et prend une part active dans la r  solution des conflits de diverse nature.

A Guiglo, la 4  me adjointe au Maire charg  e des Finances et des Affaires Sociales a organis   au mois de mai 2006 une f  te pour la r  conciliation    laquelle ont   t   convi  s tous les chefs de services, les chefs des communaut  s r  sidentes et les autorit  s administratives et militaires de la ville.

A Blol  quin, pour effacer les affres de la crise sur la coh  sion sociale, la secr  taire particuli  re du Maire et leader d'un parti politique a cr  e un bar comme cadre de rencontre et d'  changes pour permettre aux populations de Blol  quin toutes sensibilit  s et toutes origines confondues de se regarder, de se parler. Son projet a   t   favorablement accueilli par les hommes qui l'ont aid      le finaliser.

3.2.2 La soci  t   civile comme plateforme d'expression et d'affirmation de la femme

Pr  s du tiers (10 sur 37) des organisations rencontr  es dans le cadre de cette   tude, sont des Organisations de la Soci  t   Civile (OSC) (voir tableau 4). Ces OSC peuvent   tre sp  cifiquement f  minines ou mixtes (cas des associations de jeunes qui regroupent femmes et hommes). Elles se veulent    la fois ouvertes    toutes les communaut  s pr  sentes dans leur zone d'intervention, apolitiques et non confessionnelles. Certaines de ces OSC existaient avant la crise de Septembre 2002, d'autres ont   t   cr  ees apr  s.

La quasi-totalit   des OSC cr  ees suite    la crise, se donnent explicitement pour mission d'  uvrer    la r  conciliation. Ainsi l'Association « Dan Kanou »    Guiglo   uvre pour le processus de r  conciliation entre Dan et W   et a organis      cet effet, une c  r  monie le 24 juillet 2004. Cette c  r  monie a   t   parrain  e par des leaders politiques des deux communaut  s. L'Union des Femmes du Bas Sassandra (UFBS) a organis   en mai 2003 une marche pour appeler    l'union de tous les habitants du Bas Sassandra et pr  venir l'  clatement des hostilit  s dans la r  gion. La Coalition des Femmes Leaders Patriotes pour le D  veloppement (COFELPAD)    San Pedro a organis      plusieurs reprises des s  ances d'assistance aux r  fugi  s et d  plac  s de guerre. Cette organisation   uvre aussi pour la promotion de la femme aussi en milieu urbain qu'en milieu rural    travers l'alphabetisation.

Celles d'avant la crise de 2002 ont pour mission premi  re la promotion et la coh  sion de tous leurs membres comme en t  moignent les propos du pr  sident de la jeunesse communale de San Pedro :

« Nous    la Jeunesse Communale de San Pedro, c'est comme un village. Nous travaillons tous pour que notre village soit beau. Maintenant dans ce beau village, chacun veut que la case de son p  re soit la plus belle. Ainsi lorsque tous les jeunes de San Pedro se retrouvent    la jeunesse communale, nous travaillons pour la promotion des jeunes de la commune sans exclusive. Mais en dehors de la jeunesse communale chacun est libre d'  uvrer pour les id  aux de sa chapelle (politique, confessionnelle ou ethnosociologique) ».

Les femmes dans les OSC mixtes, notamment les organisations de jeunesse jouent de plus en plus un r  le pr  pond  rant dans la consolidation de la paix et la coh  sion sociale, r  le reconnu et accept   par tous au sein de ces organisations. A titre d'exemple la pr  sidente de l'association de Z  aglo conduit le processus de r  conciliation intercommunautaire dans sa localit  . A cet effet elle a organis   le 27 Mai 2006 une c  r  monie de r  conciliation entre les W   et les Burkinab  s en pr  sence des autorit  s pr  fectorales (Pr  fet et Sous-Pr  fet) de Blol  quin, des FDS et de l'ONUCL.

Tableau 4 : Organisations de la Soci t  Civile du Bas Sassandra et du Moyen Cavally rencontr es

Organisations interview�es	Localisation	Date de cr�ation par rapport � la crise de 2002		Objet
		Avant	Apr�s	
ABEFM	M�adji	X		Promotion socio �conomique de la femme dans la sous pr�fecture de M�adji
AFB/PEP	Bok� / Tabou		X	R�conciliation, Promotion de la femme
AKAKANIYA	Buyo	X		Coh�sion Sociale, Promotion de la femme
COFELPAD	San Pedro		X	Lutte contre la pauvret�, Promotion de la Femme
Dan Kanou	Guiglo		X	R�conciliation, Lutte contre la pauvret�
Ha B�l� Won	Paul�oula / Tai	X		Promotion socio �conomique culturelle et sportive des jeunes filles
<i>La JEUNESSE Communale</i>	<i>San Pedro</i>	X		<i>Promotion socio �co. et culturelle des jeunes, coh�sion sociale,</i>
<i>JEUNES de Z�aglo</i>	<i>Z�aglo / Blol�quin</i>	X		<i>Promotion socio �conomique et culturelle des jeunes, coh�sion sociale</i>
UFBS (section de San Pedro)	San Pedro		X	R�conciliation, D�veloppement socio �conomique des Femmes
UFEG	Guiglo		X	R�conciliation, D�veloppement socio �conomique des Femmes
TININHI	Blol�quin		X	R�conciliation, lutte contre la pauvret� chez les femmes,
NB Les noms en italique d�signent les organisations mixtes de femmes et d'homme				

3.2.3 Les Groupements d'Int r t Economique comme espaces pluriels de rencontres et d' changes

Les Groupements d'Int r t Economique demeurent le cadre o  se manifeste v ritablement une certaine volont  d'int gration communautaire dans le Sud Ouest. En effet, la paup risation grandissante fait que chaque adh rent se retrouve sans ambigu t  dans l'objectif du GIE. Ces GIE regroupent les personnes de toutes les sensibilit s et de toutes les communaut s. Ils sont apolitiques et non confessionnels.

Les GIE que nous avons rencontr s se repartissent en trois cat gories. Il s'agit des GIE de :

- production agricole
- transformation de produits agricoles et d'artisanat
- commercialisation de produits vivriers et de commerce g n ral

Les GIE de production agricole

Au nombre de sept (07), ces GIE de production agricole sont sp  cialis  s dans les cultures mara  ch  res et vivri  res (tableau 5 et fig. 3). Toutefois, nous avons rencontr      Bok   dans la Sous Pr  fecture de Tabou un GIE agricole (Ba Bi Bik   Namonbla, voir fig.3) sp  cialis   dans la culture de l'h  v  a.

Tableau 5 : Organisations f  minines ou mixtes sp  cialis  es dans la production agricole

Organisations	Localit��	Date de cr��ation par rapport �� la crise		Objet	Activit��s
		Avant	Apr��s		
AWANE	Our��yo, S/P de Soubr��	X			Cultures mara��ch��res, riz, manioc
BA BI BIKE	Bok�� S/P de Tabou		X		H��v��aculture
COFAB	Buyo		X		Manioc, riz, plantain, cultures mara��ch��res
BATOALE	Grabo	X			Manioc, ma��s
<i>Les Riziculteurs de Grabo</i>	<i>Grabo</i>	X			<i>Riziculture irrigu��e</i>
<i>Les Riziculteurs de Djiroutou</i>	<i>Djiroutou</i>	X			<i>Riziculture irrigu��e</i>
Les Femmes de Para	Para S/P de Djiroutou	X			Manioc, cultures mara��ch��res

NB : Les organisations en italique sont mixtes

Dans une zone o   les femmes sont exclues en principe du processus d'appropriation du foncier (voir 2.1), ce GIE est une exception qui m  rite d'  tre soulign  e. Les femmes de Ba Bi Bik   au nombre de soixante (60) ont d   n  gocier rudement pour obtenir des hommes une parcelle d'un hectare chacune pour y faire de l'h  v  a, une culture p  renne de rente. Les propos suivants de la pr  sidente du groupement illustrent l'  tat d'esprit et l'  pret   des n  gociations :

« J'ai dit    mon fr  re, aujourd'hui tu refuses de m'allouer une portion de terre pour planter de l'h  v  a et tu oses m  me me dire de retourner chez mon mari si je veux planter de l'h  v  a ! Et pourtant dans le village, lorsqu'il y a une r  ception, les beaux verres, la belle nappe, les beaux draps, les bons plats, c'est moi. ... ». Une mani  re de dire qu'on ne peut pas la solliciter pour les d  penses communautaires du village et par ailleurs lui refuser d'avoir une activit   g  n  ratrice de revenus s  re et durable.

Certains GIE de production agricole, notamment les GIE de riziculteurs (voir tableau 5) sont mixtes.



Femmes du GIE de Para productrices de manioc

La majorit  des GIE de production agricole (5 sur 7) existaient avant la crise militaro politique de Septembre 2002 (tableau 5). Certains de ces GIE dans les localit s proches de la fronti re du Liberia (ex : les femmes de Para, Batoal    Grabo et les GIE des riziculteurs de Djiroutou et Grabo ont d  arr ter leurs activit s durant la crise. Aujourd'hui, tous ont repris leurs activit s et s'att lent   les redynamiser.



Femmes h v cultrices de Bok 

Les GIE de transformation de produits agricoles et d'artisanat

Les associations f minines du Sud Ouest s'investissent timidement dans la transformation artisanale des produits agricoles (voir tableau 6). En ce qui concerne la transformation, il s'agit de l'extraction d'huile de palme et de coco   partir des noix de palmier   huile et de coco, la fabrication d'atti k  ou de placali   partir du manioc et la fabrication du savon   partir de l'huile de palme produite localement.

C'est le cas de l'association des Femmes de Poutou, village cosmopolite de 1101 habitants (RGPH 1998) de la Sous pr fecture de Djiroutou qui est en train de se sp cialiser dans l'extraction de l'huile de palme et la fabrication artisanale du savon appel  commun ment « Kabakrou ». Dans ce village, les femmes Kroumens, Lobi et Burkinab s se sont regroup es bien avant la crise et en d pit du conflit foncier qui oppose autochtones et allog nes, dans une seule et m me association. La crise de 2002 ne semble pas affecter la coh sion sociale au sein de l'association. En effet de retour au village apr s avoir  t  d plac es pendant quelques mois   San Pedro suite   l'attaque de leur village par les rebelles, les femmes de Poutou ont repris au sein de l'association leurs activit s d'extraction de l'huile de palme et de fabrication artisanale de savon. L'huile est extraite selon la m thode traditionnelle am lior e. Ainsi, les noix de palme sont cuites   la vapeur, pil es dans un mortier et press es m caniquement. L'huile de la premi re pression, dite de qualit  sup rieure, est destin e   la consommation humaine et vendue sur les march s locaux. L'huile de qualit  inf rieure est destin e   la fabrication du savon « Kabakrou » qui est aussi vendu sur les march s locaux.



Presse   huile du GIE des femmes de Poutou



Femme potiere de Poutou pr parant l'argile

Une section de l'association des Femmes de Potou est sp cialis e dans la poterie et utilise les r sidus de noix palme apr s extraction de l'huile comme combustibles pour cuire les pots en terre qu'elles fabriquent.



Balles de r sidus de la fabrication d'huile de noix de palme utilis es comme combustible   Poutou



Noix de palme utilis es pour la fabrication de l'huile

La production artisanale de l'huile de palme et de coco est une activit  importante qui se d veloppe dans les zones d'implantation des agro industries du palmier   huile (PALMCI) et du cocotier (SICOR). Nous avons observ  sur les march s hebdomadaires de Grabo et de Djiroutou ainsi que le long de la route entre Soubr  et Yabayo de nombreuses vendeuses d'huile de palme. Il nous a  t  aussi rapport  que dans les villages c tiers de Grand-B r by, les femmes s'adonnent   l'extraction de l'huile de coco (H. Bida Gayzal, comm. Pers. du 22 /05/06).

Cette activit  artisanale d'extraction d'huile ne semble pas  tre v ritablement en concurrence avec la production industrielle d'huile de palme. En effet, ce sont les noix de palme qui restent par terre (figure 8) sur les sites de collecte lorsque les r gimes sont achemin s vers l'usine que les femmes utilisent.

A Norbertkro, village situ  sur l'axe M adji -San Pedro, il existe une association des femmes sp cialis e dans la pr paration de l'Atti k  (Mme Boka Anoh, comm. pers).

A Yabayo, l'association « Nabome » est sp cialis e dans la fabrication du placali. Les Femmes de cette association utilisent une technologie de conservation du placali d velopp e par le Centre Suisse de Recherche Scientifique en C te d'Ivoire au d but des ann es 90. Il s'agit de la conservation sous vide de la p te de manioc.

Tableau 6 : Les GIE de transformation de produits agricoles et d'artisanat rencontr s .

Organisations	Localisation	Date de cr�ation par rapport � la crise de 2002		Objet	Activit�s
		Avant	Apr�s		
Groupe des femmes de Poutou	Poutou S/P de Djiroutou	X		D�veloppement socio �conomique	Extraction huile de palme, fabrication de savon, poterie
NABOME	Yabayo, S/P de Soubr�	X		D�veloppement socio �conomique	Fabrication de Placali, et atti�k�
Association des femmes de Norbertkro	Norbertkro, S/P de M�adji	X		D�veloppement socio �conomique	Fabrication d'atti�k�

Les GIE de commercialisation des produits vivriers et commerce g n ral

Les GIE et ou coop ratives de commerce et de commercialisation sont tous localis s en milieu urbain. Ils regroupent des femmes de diverses conditions sociales dont la plupart peuvent  tre consid r es comme vuln rables. On y trouve des filles m res, des veuves, des femmes chefs de m nage monoparental ainsi que des femmes de conditions ais es. Dans le cadre de cette  tude, nous avons rencontr  trois (03) GIE de commerce et commercialisation (tableau 7). Ce sont :

- **l'association des Femmes Commer antes du Grand March  (AFCGM)** de San Pedro. Cette association rassemble 700 vendeuses de divers produits manufactur s (textile, cosm tique, vaisselle, bijoux etc.) et de produits vivriers.
- **La Coop rative de commercialisation du vivrier « PACHEVA »**. Cette coop rative a pour projet de cr er un centre r gional de collecte et de groupage des produits vivriers, en fait un march  de gros du vivrier   San Pedro. A cet effet, elle a d j  acquis aupr s des autorit s municipales de San Pedro un terrain de 15400 m². Le co t du projet est  valu    un milliard cinq cents millions de francs CFA pour lesquels elle a sollicit  l'appui des op rateurs

 conomiques et des agences d'appui au d veloppement dont le PNUD. Mais en raison de la crise, les requ tes aupr s de ces bailleurs de fonds sont encore en instance.

- **La Coop rative des Vendeurs des Produits de la Mer (CPVM).** C'est une coop rative mixte d'hommes et de femmes, dirig e par une femme et install e au Port de p che de San Pedro.

Tableau 7 : Organisations f minines sp cialis es dans le commerce et la commercialisation

Organisations	Localisation	Date de cr�ation par rapport � la crise de 2002		Objet	Activit�s
		Avant	Apr�s		
AFCGM	San Pedro	X		Lutte contre la pauvret� en milieu f�minin	Commerce g�n�ral de produits manufactur�s
CVPM	San Pedro	X		D�fense des int�r�ts de la colporation	Commercialisation des produits de la mer (poissons et crustac�s)
PACHEVA	San Pedro	X		Lutte contre la pauvret� en milieu f�minin	Commercialisation en gros de produits vivriers

3.2.4 Les organisations traditionnelles d'expression f minine : le conseil des femmes dans les villages autochtones

Dans les villages autochtones, il existe des organisations de femmes mari es. Ce sont en quelque sorte des conseils f minins de sagesse appel s « *Bloagnineon* » en pays Oubi ou « *Gabl * » chez les Kroumen. Ces organisations sont investies des missions de pr vention et de r glement des conflits dits mineurs c'est- -dire ne touchant pas au foncier. Mais  tant parfois consid r es comme la m moire du village, elles sont consult es et associ es aux r glements des conflits fonciers intra communautaires opposant des familles autochtones. « Les femmes du Gabl  peuvent assister publiquement aux r glement des conflits fonciers. Mais en public, seules les femmes habilit es, c'est   dire les plus  g es prennent la parole. » Propos d'une membre du Gabl  du village de Bok , Sous Pr fecture de Tabou

3.2.5 Les groupements   base ethno g ographique, culturels : le besoin de sauvegarder l'identit  socio culturelle ou un repli identitaire ?

Ce type d'organisation est fr quent dans le Sud Ouest. On les retrouve aussi bien chez les femmes autochtones que chez les femmes allochtones et allog nes (Tableau 8). Certaines se sont fix es pour mission la solidarit , l'assistance mutuelle et la r jouissance entre les femmes d'une m me communaut , d'un m me village. D'autres sont sp cialis es dans la promotion de la culture locale (groupe Victoire   Blol quin). Parfois au sein d'une m me communaut , le regroupement peut se faire sur les bases lignag res. Ainsi on aura au sein des femmes de la communaut  Mahouka (originaires de Touba, Nord Ouest de la C te d'Ivoire) de Yabayo, le sous groupement des femmes de la famille Bamba et celui des femmes de la famille Diomand . A ce niveau, il s'agit de sauvegarder l'identit  socio culturelle ou les classes ou castes sociales. La crise de 2002 ayant cr e des distensions entre les communaut s (voir N. Diarrassouba et al Avril 2005 pp 24 - 25) les femmes des communaut s allog nes et allochtones se sont davantage repli es sur elles au sein de ces associations pour maintenir

la coh  sion sociale intracommunautaire. De ce point de vue, ces organisations constituent un cadre de repli identitaire. Les organisations ayant pour mission la promotion de la culture communautaire sont consid  r  es par certaines autorit  s administratives sous pr  fectorales comme des vecteurs pour la r  conciliation nationale.

3.2.6 Les organisations confessionnelles

Les organisations confessionnelles ont toujours   t   reconnues comme   tant des cadres o   les femmes des diff  rentes communaut  s toutes sensibilit  s et toutes origines confondues du Sud Ouest sont les mieux int  gr  es.. Au cours de notre   tude, nous avons rencontr   certains membres de l'Association des Femmes de l'Eglise Catholique (AFEC) de San Pedro et de Grabo qui regroupent des femmes Burkinab  , Abron, B  t  , Kroumen, S  noufo etc. qui ont men   des actions d'assistance aux membres et aux populations d  plac  es et victimes de guerre.

Tableau 8 : Organisations f  minines    base ethno - sociologique et culturelle

Organisations	Localisation	Date de cr��ation par rapport �� la crise		Objet	Activit��s
		Avant	Apr��s		
Les femmes Burkinab�� de Gnamandji	Gnamandji	X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Prestation de main d'oeuvre agricole
Les femmes Bakw�� de Gnamandji	Gnamandji	X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Entre aide Prestation de main d'oeuvre agricole
Les ressortissantes de Bandamakro	Bandamakro, S/P de Grand Zattry	X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Entre aide, Prestation de main d'oeuvre agricole
Les Ressortissantes de Malawakro	Buyo	X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Entre aide Prestation de main d'oeuvre agricole
Ha Kouï	Zaipobly, Sous Pr��fecture de Tai	X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Entre aide Prestation de main d'oeuvre agricole
Ha Bieleh	Paul��oula, Sous Pr��fecture de Tai��	X		Assistance mutuelle R��jouissance	Entre aide Prestation de main d'oeuvre agricole
Les femmes de Zagn��		X		Assistance mutuelle, r��jouissance	Prestation de main d'oeuvre agricole
Groupe Victoire	K��ibly, Sous Pr��fecture de Blol��quin	X		Assistance mutuelle R��jouissance	Prestations et Animations culturelles
Les Femmes Guin��ennes, Maliennes et Odienn��ka de Djiroutou	Djiroutou	X		Assistance mutuelle R��jouissance	Prestation de main d'oeuvre agricole

4 La reconnaissance par les autres acteurs sociaux du r le de la femme dans la pr vention des conflits et la consolidation de la paix

4.1 Appr ciation du r le de la femme dans la r solution de la crise de 2002, la consolidation de la paix et le maintien de la coh sion sociale

La position de la femme dans la pr vention des conflits autres que fonciers, la consolidation de la paix et la coh sion sociale est diversement appr ci e par les diff rents acteurs sociaux (voir tableau 9). La majorit  (58 %) des acteurs sociaux rencontr s reconna t un r le positif   la femme dans la pr vention des conflits (non fonciers) la restauration, la consolidation de la paix et le maintien de la coh sion sociale (tableau 9). Pour 27 % d'entre eux, la femme ne joue aucun r le dans la r solution des conflits et plus particuli rement de la crise de 2002 (tableau 9). Les avis des diff rents acteurs sociaux   cet  gard sont pr cis s dans les paragraphes qui suivent.

Tableau 9 : Appr ciation du r le de la femme dans la consolidation de la paix par les autres acteurs sociaux

Structures / personnes interrog�es	Appr�ciation				Total
	R�le positif	R�le n�gatif	Aucun r�le	Ne se prononce pas	
Autorit�s administratives	2	0	4	0	6
Collectivit�s territoriales	3	0	0	1	4
Autorit�s coutumi�res	6	0	3	3	12
Organisations politiques et soci�t� civile de jeunesse	4	0	0	0	4
Total	15	0	7	4	26

4.1.1 Le r le de la femme per u par les autorit s administratives

Pour certaines et elles sont majoritaires (voir tableau 9), *« la femme ne joue aucun r le »* ou *« ils ne voient pas leur r le »* dans la r solution de la crise de septembre 2002 et la consolidation de la paix.

Les autorit s administratives des zones directement touch es par les affrontements arm es de 2002 reconnaissent un r le positif aux femmes dans la pr vention des conflits et la consolidation de la coh sion sociale et de la paix dans leur localit . C'est le cas de Blol quin o  le Sous Pr fet estime que :

« la femme en pays gu r  joue un r le capital pour aider l'administration   la r conciliation » ;

« Blol quin a v cu les r alit s de la guerre, les femmes ont peur de s'exprimer, de sortir mais elles sont pr sentes »

« il y a un besoin important de la femme pour sceller la r conciliation entre les diff rentes communaut s et pr parer le retour des d plac s. Une c r monie de r conciliation entre Gu r  et Burkinab s a  t  organis e le 27 mai 2006   Z aglo. C'est une femme, pr sidente de

L'association des jeunes du village qui a conduit sur 6 mois la m  diation pour mettre tout le monde d'accord sur le retour des Burkinab  s dans le village »

« Il existe des groupements de femmes qui m  nent des activit  s culturelles comme le groupe Ind  pendance    K  bly ce sont l   des vecteurs pour la r  conciliation »

A Guiglo les autorit  s reconnaissent les efforts individuels de certaines femmes leaders dans la recherche de la paix mais d  plorent que leurs actions se limitent seulement    la ville.

4.1.2 Le r  le de la femme vu par les collectivit  s territoriales

Les leaders f  minins sont repr  sent  s au sein des collectivit  s territoriales o   leur leadership est reconnu et accept   par leurs pairs. C'est le cas :

- au Conseil Municipal de Buyo en ce qui concerne « la grand-m  re de Buyo » (voir 3.2.1)
- de la 4  me adjointe au maire de Guiglo Charg  e des Finances et des Actions Sociales
- des trois (03) conseill  res municipales de Grabo
- dans les conseils g  n  raux de Tabou et de Soub  r   des responsabilit  s sont aussi confi  es aux femmes.

4.1.3 Le r  le de la femme per  u par les autorit  s coutumi  res

La majorit   des autorit  s coutumi  res interview  es n'accorde aucun r  le    la femme dans la r  solution de la crise de septembre 2002 et la consolidation de la paix (tableau xx).

Cependant    Z  aglo, village ayant v  cu la r  alit   de la guerre, le chef adjoint reconna  t et loue les efforts de la pr  sidente des jeunes pour la r  conciliation comme le montrent ses propos ci-dessous :

« Florence a la confiance des autorit  s coutumi  res et administratives ».

« Elle a permis la r  conciliation entre les Gu  r   et les Burkinab  s, il faut formaliser cela par un rapport    la Sous pr  fecture. Elle travaille maintenant    la r  conciliation entre les Gu  r   et les Baoul  , Lobi et S  noufo »

« Sous son mandat de pr  sidente des jeunes, notre village a   t     rig   en Commune et Sous-Pr  fecture. La dur  e de son mandat est de 2 ans nous voulons le proroger    10 ans. Peut   tre m  me qu'un jour elle sera aussi chef du village »

4.1.4 Le r  le de femme per  u par les jeunes

Au sein des organisations de jeunesse

Dans les organisations de jeunesse, la femme joue de plus en plus un r  le pr  pond  rant unanimement reconnu et accept   au sein de l'organisation.

C'est le cas au niveau de la jeunesse de Z  aglo o   selon un jeune du village :

« L'actuelle pr  sidente   lue a mis les jeunes au travail et gr  ce    elle l'association des jeunes de Z  aglo dispose aujourd'hui d'un fonds propre d'environ un million de francs CFA » ;

« gr  ce    elle le village est devenu plus propre »

« toutes les autres associations de jeunesse du canton la prennent comme mod  le et demandent ses conseils.

« Les jeunes ont unanimement prorog   son mandat de 2 ans    10 ans »

A San Pedro, le bureau central de la jeunesse communale compte une vice pr  sidente nomm  e. Une femme est pr  sidente   lue de la jeunesse du quartier Nitro Balmer.

Dans les organisations de jeunesse de partis politiques rencontr es (JFPI et RJR) un quota de 30 % de repr sentativit  feminine dans les organes de d cision est exig  et respect . Les femmes dans ces organes de d cision ne sont pas vues en tant que femmes mais en tant que militantes et leur voix compte autant que celle d'un homme.

Femmes, m res et femmes d'autres organisations vues par les jeunes

En tant que m res et femmes des organisations feminines, les femmes jouent un r le d'apaisement reconnu et accept  par les jeunes. A titre d'exemple selon la pr sidente de l'association des commer antes du grand March  de San Pedro : *« lors des  v nements du 19 Janvier 2006 (qualifi s de crise GTI), les femmes commer antes du grand march  de San Pedro ont appel  les jeunes patriotes au calme dans le conflit qui opposait ces derniers aux soldats s n galais de l'ONUCI et par extension aux commer ants s n galais de San Pedro. L'appel des femmes a  t  entendu par les jeunes qui se sont organis s pour assurer la s curit  des biens et des personnes du grand march  toutes sensibilit s et toutes communaut s confondues ».*

4.2 Appr ciation du r le de la femme autochtone dans la pr vention et la r solution des conflits fonciers

4.2.1 La femme autochtone vue par les autorit s administratives dans les conflits fonciers

Le r le de la femme autochtone dans les conflits fonciers est diversement appr ci  par les autorit s administratives. Certains jugent que les femmes autochtones jouent un r le n gatif ; d'autres leur attribuent un r le plut t positif.

Ainsi pour la majorit  des autorit s administratives (tableau 10) :

« ce sont les femmes qui enveniment les conflits fonciers dans la r gion »

« les femmes autochtones ne jouent aucun r le pacificateur dans la r solution des conflits fonciers intercommunautaires »

« quand les hommes savent qu'ils n'auront pas gain de cause dans le r glement des conflits fonciers intercommunautaires, ils mettent les femmes au devant »

Tableau 10 : Appr ciation du r le de la femme autochtone dans la pr vention et le r glement des conflits fonciers

Structures / personnes interrog�es	Appr�ciation				Total
	R�le positif	R�le n�gatif	Aucun r�le	Ne se prononce pas	
Autorit�s administratives	2	3	1	0	6
Collectivit�s territoriales	1			1	2
Autorit�s coutumi�res	0	0	5	0	5
Total	3	3	6	1	13

4.2.2 Le r le de la femme autochtone vue par les autorit s coutumi res dans la pr vention et la r solution des conflits fonciers

Toutes les autorit s coutumi res que nous avons rencontr es sont unanimes pour dire que les femmes ne jouent aucun r le dans le r glement des conflits fonciers (tableau 10). Pour eux, du fait que les femmes ne participent pas publiquement aux prises de d cisions dans le r glement des conflits fonciers, ils ne leur trouvent « aucun r le ». Et pourtant ils reconnaissent qu'ils consultent le conseil des femmes du village dans le r glement de certains conflits fonciers (voir 3.2.4). Ils reconnaissent aussi que les femmes prennent ouvertement position quant aux d cisions concernant le r glement des conflits fonciers comme le montrent les propos suivants : « *dans les r glements des conflits fonciers les femmes supportent leurs enfants contre les d cisions du chef* » (un notable de la Sous Pr fecture de Grand B r by).

« *La d cision prise par les hommes en public vient en r alit  des femmes... .* » (Propos d'une femme leader de Blol quin.)

5 Forces et Faiblesses des initiatives f  minines dans la pr  vention et la r  solution de conflits

5.1 Les points forts

5.1.1 Une volont   manifeste de restauration et de consolidation du cadre de cohabitation pacifique depuis l'  clatement de la crise de 2002

De nombreuses Organisations de la Soci  t   Civile sont n  es apr  s l'  clatement de la crise militaro politique (voir tableau 4). La cr  ation de ces organisations et la redynamisation des Groupements d'Int  r  t Economique qui existaient avant la crise (tableau 5) r  pondent    un besoin et expriment une volont   de ressouder le tissu social fortement distendu. Les citations suivantes illustrent ce double constat.

« La cr  ation m  me de l'association est une initiative d'apaisement ; ainsi au niveau des femmes les rapports sont rest  s pareils comme avant la guerre » (propos de la secr  taire g  n  rale de l'Union des Femmes de Guiglo).

« Nous sommes conscientes du caract  re cosmopolite de notre r  gion. C'est pour cela qu' en 2002 d  s l'  clatement de la crise, pour pr  venir l'embrasement de la r  gion, nous avons mis en place une plateforme apolitique pour parler social » (propos de la pr  sidente d  partementale de l'UFBS    San Pedro).

« Ce n'est pas quelqu'un (du village) qui a envoy   la guerre. Avant la guerre nous avons notre association. Et depuis notre retour au village il y a deux ans nous nous organisons pour reprendre les activit  s socio   conomiques de l'association » (Propos de la pr  sidente du GIE des femmes du village de Para, Sous Pr  fecture de Djirotou).

5.1.2 Les initiatives f  minines    caract  re   conomique sont porteuses de paix et de coh  sion sociale

« C'est la pauvret   qui fait qu'il y a la crise. Si les femmes ont des activit  s rentables, elles vont toutes quelques soient leurs sensibilit  s politiques et leurs origines se mobiliser pour travailler ensemble et acqu  rir leur autonomie   conomique » (propos de la pr  sidente de la coop  rative PACHEVA    San Pedro). *« Au march   les femmes s'entendent »* (Propos d'une femme de Guiglo).

A Para, Grabo et Paul  oula, alors que les hommes lib  riens sont interdits de s  jour dans les villages les femmes lib  riennes sont tol  r  es dans le cadre des   changes   conomiques.

Dans le GIE AWANE de Our  yo, certaines femmes Burkinab  s ont d  pass   les clivages ethniques et socio culturels pour se joindre aux femmes B  t  s et former un seul et m  me sous groupement.

5.1.3 La revendication par la femme autochtone du droit d'  tre entendue face aux enjeux du foncier

Dans le Sud Ouest ivoirien, le foncier est un enjeu   conomique auquel s'int  ressent de plus en plus les femmes. Nous avons vu dans le chapitre 2.1.2 que les femmes autochtones en tant que m  res et membres de la communaut   prennent ouvertement position dans les conflits fonciers intercommunautaires pour d  fendre les int  r  ts patrimoniaux de leurs enfants. Cette attitude de la femme est confirm  e par les propos des autorit  s coutumi  res et administratives :

« dans les r  glementations des conflits fonciers les femmes supportent leurs enfants contre les d  cisions du chef » (Propos d'un notable de la Sous -Pr  fecture de Grand -B  r  by)

« *Quand les femmes s'impliquent dans les conflits fonciers  a porte plus que quand c'est seulement les gar ons* » (Propos d'un homme de Yabayo).

Dans les successions patrimoniales fonci res, elles r clament de plus en plus le droit d'acc s   la propri t  fonci re et le droit de s curiser l'h ritage de leurs enfants. Mais leurs revendications se heurtent   la r sistance des hommes qui n'entendent pas perdre leurs pr rogatives. Face au refus des hommes de leur reconna tre un droit   la propri t  fonci re, elles ont recours   l'administration pr fectorale dans l'espoir d'obtenir gain de cause. Mais les autorit s administratives incarn es par des hommes, les regardent et analysent leurs revendications   travers leur statut social traditionnel de femme, m re et  pouse ne devant pas s'impliquer dans les questions fonci res.

Nous avons eu l'opportunit  d'assister   Grand- B r by au r glement d'un conflit foncier opposant des cousines et cousin germains. L'autorit  administrative a enfin de compte conseill  le r glement   l'amiable et renvoy  le conflit devant les autorit  coutumi res. Mais sachant que les r glements   l'amiable devant les autorit  coutumi res et familiales ne sont pas   leurs avantages, les cousines se sont senties frustr es par la d cision de l'autorit  administrative et sont all es jusqu'  renier les liens de parent  avec leur cousin. « *Ce n'est pas notre cousin. S'il  tait notre cousin, il n'aurait pas vendu toutes les terres de notre p re et aller jusqu'  nous refuser d'exploiter la petite parcelle qui reste* ». Leur frustration nous semble fond e car en sortant de la salle d'audiences, un des cousins a dit ceci : « *nous allons retourner au village et l  bas on verra si femme peut parler de terre !* »

Face   ce double refus de leur reconna tre un droit   la propri t  fonci re, les femmes prennent de plus en plus des positions intransigeantes dans les conflits li s   la terre et usent de tous les moyens pour se faire entendre. Elles vont m me jusqu'  faire des d monstrations de force chez les autorit  administratives, en g n ral tr s t t le matin (5 heures du matin) ; elles refusent de se plier aux d cisions des hommes de leur communaut .

Serait ce cette attitude qui fait dire que « *les femmes joueraient un r le cach  dans la gestion des conflits fonciers susceptible de remettre s rieusement en question l'avenir des communaut  autochtones* » ? (Sissoko et Goh, Janvier 2006 p. 27).

Serait- ce aussi pour cela que la majorit  des autorit  administratives trouvent qu'elles n'ont aucun r le pacificateur dans les conflits fonciers (voir 4.2.1) ?

5.2 Les faiblesses

5.2.1 Les tentatives de rassemblement des organisations de la soci t  civile sont louables mais souffrent du contexte de crise fortement politis 

De nombreuses OSC ont  t  cr ees apr s l' clatement de la crise en 2002 et se sont fix es pour mission de rassembler les femmes toutes origines et toutes sensibilit s confessionnelles et politiques confondues, pour  uvrer ensemble au maintien de la coh sion sociale et la restauration de la paix (voir 3.2.2). La cr ation de ces organisations a permis de limiter le d labrement du tissu social fortement mis   mal par la crise. Mais dans leur fonctionnement, elles rencontrent beaucoup de difficult s pour se mobiliser autour de leur mission. Ces difficult s sont li es   des consid rations d'ordre politique et r sultent de la faible capacit  d'analyse des membres par rapport   la vision, la mission, le but et les objectifs de leur organisation.

Les femmes restent encore tr s sensibles aux clivages politiques

Bien que leur mission soit ax e sur la facilitation du processus de r conciliation, elles ne semblent pas accepter que cette r conciliation doit se faire avec, par et pour tous les ivoiriens. Ainsi :

- lorsque qu'il est question pour l'association d'inviter une personnalit  politique nationale pour animer le d bat sur la r conciliation, elles sont profond ment divis es : Celles des membres qui ne sont pas du m me bord politique que la personnalit  boudent l'initiative et manifestent

un d dain qui fr le le reniement de l'organisation tandis que les membres du m me bord politique que la personnalit  invit e manifestent un engouement qui frise le z le.

- Lorsque au sein de ces organisations, elles ont conduit un d bat sur la situation de crise et qu'il faut faire conna tre publiquement leur position, certaines femmes leaders politiques refusent de s'afficher parce que la position de l'association ne « matche » pas avec celle de leurs partis politiques.

Le d ficit d'analyse critique exacerbe les clivages politiques

Des comportements tels que d crits ci-dessus nous paraissent la preuve d'une insuffisance de capacit s d'analyse critique. En effet une plus grande capacit  d'analyse et de discernement aurait permis   chacune des membres de se recentrer sur la mission de l'organisation et  viter la division et l'auto exclusion au sein de l'organisation. Et cela, pour des raisons suivantes :

- Il y a possibilit  et n cessit  d'inviter   tour de r le les personnalit s des diff rents partis politiques pour animer le d bat sur la r conciliation.
- Les personnalit s invit es occupent souvent des postes de responsabilit  au sein des institutions de la r publique. Si elles sont invit es   ce titre, elles ne sont pas en campagne politique mais bien en mission pour le pays.
- par ailleurs il faut un minimum de pr somption de confiance vis- -vis des personnalit s qu'on invite. La confiance est primordiale : il faut se rassurer et avoir confiance en soi m me pour pouvoir rassurer les autres et leur inspirer la confiance. C'est   ce prix que la r conciliation peut se faire. Sinon il y a un risque de perp tuation du cycle de l'auto exclusion, exclusion.
- Quoiqu'il en soit, la r conciliation ne peut se faire sans et contre les hommes politiques de tous bords. C'est un processus inclusif qui engage tous les Ivoiriens.

5.2.2 Les faibles capacit s organisationnelle et de gestion des femmes limitent leur contribution   la pr vention et   la r solution de la crise de 2002

« Nous essayons de faire d placer les femmes dans tout le d partement pour la sensibilisation (  la r conciliation) mais cela co te cher et nous manquons de moyens financiers » (Propos de la pr sidente de l'UFEG   Guiglo.)

«Les femmes n'ont pas les moyens pour se rendre plus visibles » (propos de la pr sidente de l'Association des Femmes Commer antes du Grand March  de San Pedro).

« Pour ce qui concerne les projets de d veloppement du village les femmes ne sont pas consult es et ne participent pas aux r unions parce qu'elles ne cotisent pas. Ce sont les hommes seuls qui cotisent » (Propos d'une femme de Gnamandji).

Ces propos d montrent l'insuffisance de capacit s institutionnelles et de gestion des organisations rencontr es.

Insuffisance des capacit s institutionnelles et de mobilisation des fonds

Si les organisations de femmes n'ont pas « les moyens de se rendre visibles » comme il est dit plus haut, c'est par ce que leurs capacit s institutionnelles sont limit es. Il est courant d'entendre les responsables des organisations f minines dire : *« Je prends mon propre argent pour faire telle ou telle action pour le compte de l'association »*.

Malgr  une volont  affich e de prendre une part active au processus de r conciliation et de consolidation de la paix dans leur r gion, les OSC manquent de capacit s financi res et manag riales pour se propulser v ritablement vers l'atteinte des buts vis s. N'ayant pas une strat gie de mobilisation des fonds en interne comme en externe elles se retrouvent confront es perp tuellement   un manque de moyens financiers qui fait que leur fonctionnement au quotidien repose sur des apports

financiers limit s et personnels de quelques responsables. L'organisation devient de ce fait « une affaire personnelle de la pr sidente ».

Si tel est le cas c'est parce que les membres de l'association ne s'acquittent pas de leurs cotisations pour assurer le fonctionnement normal et r gulier de l'association en tant qu'institution. Elles n'arrivent pas   mobiliser des ressources ext rieures parce qu'elles sont peu form es   la recherche de financement.

Insuffisance des capacit s organisationnelles et d'analyse

Pour cause d'insuffisance de ressources financi res, toutes ces organisations ne disposent pas de bureau ex cutif charg  de les administrer au quotidien. Un tel bureau ex cutif constitu  de salari s ou volontaires (coordonnateur, secr taire, etc.) est indispensable pour mettre en  uvre le plan d'action de l'association et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Par ailleurs dans la plupart des cas, ces OSC et GIE n'ont pas une d finition claire et pr cise de leur vision, leur mission, leur but et leurs objectifs. Ce qui entra ne des duplications, des confusions et des conflits de comp tence. Ainsi dans une organisation ayant pour mission de promouvoir le bien- tre des femmes de toutes les cat gories socio professionnelles (agricultrices, commer antes, femmes au foyer ... etc.) dans une localit  donn e, les responsables vont s'activer   cr er des groupements de femmes pour produire du vivrier alors que de tels groupements existent d j .

5.2.3 Le cycle de culpabilisation / victimisation li  au foncier ne favorise pas l' mergence d'une soci t  plurielle, unie et solidaire dans le Sud Ouest ivoirien

Une vision manich enne¹ de la soci t  qui accentue les clivages entre les communaut s.

Pour celui qui s'int resse un tant soit peu   la coh sion sociale dans le Sud Ouest, force est de constater la vision manich enne qui est pr sent e des communaut s. La pr sentation de fa on g n rale donne :

- d'un c t  les populations autochtones (Kroumen, Bakw  Oubi, Gu r  etc.) , qui ont pris tardivement conscience des possibilit s qu'offre l' conomie de plantation de cultures p rennes et des dangers pour leurs communaut s de la vente des terres « for ts » et qui jalourent la r ussite relative de ceux   qui ils ont vendu leurs for ts.
- de l'autre les allochtones (Baoul , Senoufo, Abron etc.) et allog nes (Burkinab s, Maliens) qui ont mis en valeur les terres qu'ils ont achet es dont les conditions de cession sont remises en cause dans certains cas par les jeunes autochtones revenus au village.

Ces comportements sont souvent pr sent s sous la forme de clich s n gatifs par certains agents de l'administration et des structures de d veloppement dans le Sud Ouest en ces termes.

« Les Kroumen sont paresseux. Ils n'aiment pas travailler, ils passent tout leur temps   vendre la terre »

«Les autochtones n'aiment pas travailler et ils veulent chasser les  trangers pour prendre leurs plantations »

Cette vision manich enne de la population du Sud Ouest ivoirien, faite de frustrations et d'humiliations d'un c t , de compensations et de paternalisme de l'autre n'est pas de nature   rapprocher les communaut s autochtones et immigr es de la r gion.

Il faut corriger ce **clich  qui oppose les communaut s et qui ne leur permet pas de d velopper une vision commune et consensuelle de leur propre d veloppement**. On devra  viter d'enfermer le Sud Ouest dans cette vision manich enne et faire une analyse diachronique et objective de l'histoire de l'immigration agricole. Ceci demande aussi une analyse critique p.ex. des effets de l'« op ration San

¹ « toute attitude qui oppose d'une mani re absolue le bien et le mal » (Larousse)

Pedro »² en faveur de la compr  hension que dans les conflits fonciers, qui opposent aujourd'hui les autochtones aux   trangers (allochtones et allog  nes), les responsabilit  s sont partag  es pour oeuvrer    la conciliation des positions. En effet :

- les autochtones ont commenc      vendre les terres d  s lors qu'ils ont   t   d  poss  d  s, au profit des grands ensembles agroindustriels, et sans compensation, d'une large partie de leurs terres par l'op  ration San Pedro qui les a ignor   « en tant que r  alit   d  mographique, historique,   conomique et sociologique ». Ils ont   t   ensuite submerg  s par le flux de migrants dans leur r  gion qu'ils ne pouvaient plus contr  ler (voir Schwartz 1993 pp 375 -382 ; pp 415-419) ;
- les allochtones, de leur c  t  , « ont   t   les premiers    faire fi des r  f  rents autochtones d'acc  s    la terre (bien inali  nable et appropri   collectivement) pour distribuer voire vendre de la terre des autochtones pour leur propre compte » (voir Schwartz 1993 p 396 -414).

Certaines autorit  s administratives, comme par exemple le Sous Pr  fet de Grabo ont commenc      oeuvrer dans le sens de la correction de cette vision dualiste et n  gative. Il a engag   une proc  dure qualifi  e de « recensement des   trangers et de leurs tuteurs (Kroumen) ». Gr  ce    cette proc  dure, il am  ne les uns et les autres    se rencontrer, se conna  tre,      changer,    reconna  tre et    pr  ciser les relations qui les lient. L'op  ration semble   tre tr  s bien appr  ci  e de part et d'autre.

L'int  gration des communaut  s du Sud Ouest reste encore limit  e du fait de la cristallisation des communaut  s sur leurs positions r  sultant de la vision manich  enne.

En d  pit des conflits qui secouent la r  gion, les diff  rentes communaut  s font l'effort de maintenir le cadre de cohabitation pacifique (voir 5.1.1 et Diarrassouba N'golo et al. Avril 2005 p 24- 26 ; Sissoko et Goh, Janvier 2006 p 45 - 46). Cependant l'on peut ais  ment affirmer que s'il y a cohabitation pacifique, il n'y a pas une r  elle int  gration des diff  rentes communaut  s. L'occupation de l'espace habit   est tr  s r  v  latrice de la faible int  gration. Les communaut  s ne se m  langent pas. Beaucoup de migrants (sp  cialement les Baoul  ) vivent dans les campements s  par  s des autochtones ce qui limite les opportunit  s de rencontres et d'  changes. A ce propos une femme de l'UFEG dit ceci : « ***L'association compte en son sein des femmes Gu  r  , Yacouba, Baoul   et Dioula. Il y a les femmes Dioula de Touba qui sont tr  s actives. Les femmes Baoul  s participent peu car elles sont aux campements*** ». Pour les communaut  s qui r  sident dans les villages autochtones, chacune    son quartier dans le village    l'exception des villages Oubi o   l'occupation de l'espace est moins « s  gr  gationniste ».

Les gens vivent en plus ou moins bonne intelligence dans les villages mais ne se rencontrent pas, n'  changent pas spontan  ment. Et la crise de 2002 a apport   son lot de m  fiance et de suspicion. A la question de savoir si les femmes des autres communaut  s ont aussi des groupements il nous a   t   r  pondu : « ***je connais pour moi je ne connais pas pour les autres. Il faudra leur poser la question*** ». Propos de la pr  sidente du groupement des femmes autochtones de Gnamandji.

« La crise de 2002 a eu beaucoup d'effet sur l'association. Les femmes Burkinab  s se sont retir  es. Elles se disaient que les femmes Bakw   allaient les chasser. C'est seulement maintenant, apr  s que je sois all  e vers elles pour les mettre en confiance, qu'elles sont en train de revenir    l'association ». (Propos de la pr  sidente de ABFM    Meadji).

Ce sont ces m  fiances et suspicions que les OSC, les GIE et les autorit  s administratives doivent dissiper pour b  tir une soci  t   plurielle, unie et solidaire comme en t  moignent les propos suivants : « ***Notre mission n'est pas de juger les uns et les autres, de donner tort ou raison    telle ou telle communaut  . Notre mission, c'est de faire que les m  mes populations qui vivaient ici avant la crise de 2002 commencent    se regarder en face,    se parler. Il faut briser la peur, user de la diplomatie pour reconstruire la confiance entre les diff  rentes communaut  s*** ». (Propos du Sous Pr  fet de Blol  quin.)

² Voir Alfred SCHWARTZ 1993, chapitre VI « L'op  ration San Pedro : les tenants et les aboutissants d'une d  cennie de « d  veloppement volontariste ».

Dans la mission   tous de consolidation de la coh sion sociale en vue de l'int gration des communaut s, les agences humanitaires constituent parfois un obstacle en multipliant les barri res aux rencontres intercommunautaires particuli rement dans les zones ayant v cu la r alit  des affrontements arm s. Ainsi selon la secr taire g n rale de l'UFEG, l'OIM lui a fait beaucoup de difficult s pour avoir acc s aux femmes Burkinab s du centre des d plac s temporaires de Guiglo, auxquelles elle voulait offrir sur initiative personnelle un repas   l'occasion de la f te de Tabaski.

5.2.4 La crise de 2002 a engendr  de nouveaux conflits latents intercommunautaires au niveau national et transfrontalier

Dans les zones th atre des affrontements arm s, notamment   Blol quin, Guiglo, Grabo, Para, Ta , la crise de 2002 a engendr  de nouveaux conflits interethniques. Ces conflits opposent d'une part les communaut s ivoiriennes Dan (Yacouba) et W  (Gu r ) entre elles et d'autre part les communaut s ivoiriennes   leurs voisins lib riens .

Le conflit Dan - W 

D s l' clatement de la r bellion en 2002, certains individus de l'ethnie Dan (Yacouba) r pondant   l'appel des mouvements rebelles (notamment le MPJ : Mouvement pour la Justice et la Paix) pour venger le G n ral Gu i se sont attaqu s aux populations W  (Gu r  Wob ) du Moyen Cavally (Blol quin, Toulepleu, Guiglo, et Du kou ) et de la r gion des Montagnes (Facobly, Kouibly et Bangolo).

Il a fallu de multiples interventions des leaders politiques et coutumiers des deux groupes ethniques pour  viter la guerre civile. Depuis lors, par crainte de repr sailles, les Dan ont tous quitt  les villages W .

« Seuls les fonctionnaires Yacouba sont pr sents   Blol quin. Peut  tre qu'apr s la r cente (Mai 2006) tourn e de r conciliation de Mr Tia Kon  (Pr sident de la Cour Supr me et membre de l'ethnie Dan) les autres Yacouba vont commencer   revenir dans la r gion. » (Propos d'une habitante de Blol quin)

Le conflit entre Ivoiriens et Lib riens

Il a  t  reconnu que des mercenaires Lib riens parmi lesquels de nombreux r fugi s, ont particip  aux hostilit s arm es dans l'Ouest et le Sud Ouest de la C te d'Ivoire. Dans les villages victimes des hostilit s et des exactions de ces mercenaires, les populations exc d es ont unanimement d cid  de ne plus avoir de relations ni de cohabiter avec les Lib riens.

« Les hommes Lib riens ne peuvent pas mettre les pieds dans notre village. On tol re que les femmes Lib riennes viennent faire le march  chez nous par ce qu'ils n'ont rien   manger chez eux au Lib ria » (Propos d'une habitante du village de Para).

« Dans le canton Oubi, tous les villages ont d cid  de ne pas recevoir les Lib riens dans les villages. Mais lui (une autorit  coutum re du canton), comme sa m re est Lib rienne, il ne respecte pas la d cision que nous avons prise ensemble et continue d'accueillir les Lib riens dans son village. Qu'il se pr pare   assumer ses responsabilit s si jamais il se passait quelque chose avec les Lib riens dans le canton ». (Propos d'un habitant du village de Paul oula).

6 Propositions pour le renforcement du r  le de la femme dans la pr  vention, la gestion des conflits et la consolidation de la paix

Les OSC et les GIE ont une r  elle volont   de rapprocher les femmes du Sud Ouest, de les amener    s'  panouir   conomiquement et socialement. Mais leurs capacit  s institutionnelles et de gestion   tant limit  es (voir 5.2.1), elles n'ont pas les moyens ad  quats de leurs ambitions.

Elles ont donc besoin d'un renforcement de capacit  s au niveau :

-   conomique pour assurer leur autonomisation et leur permettre de mobiliser les ressources n  cessaires    leur   panouissement.
- De l'analyse et la planification pour les aider    mieux forger leur vision, leur mission , leur but et leurs objectifs afin de mieux les faire partager avec les hommes.

Elles ont aussi besoin d'  largir leur horizon, leur champ d'action pour **mieux valoriser le potentiel humain et   conomique.**

6.1. La n  cessit   de renforcer les capacit  s   conomiques et institutionnelles des organisations f  minines du Sud Ouest.

6.1.1 Soutenir les GIE de femmes dans la valorisation du potentiel agro alimentaire peut favoriser l'  mergence d'une vision consensuelle du d  veloppement communautaire local

Dans le Sud Ouest, les femmes sont exclues d'office du processus d'appropriation fonci  re m  me si des tentatives de remise en cause de l'ordre   tabli s'observent    et l   (voir 2.1.3, 2.2.2). Elles sont aussi exclues des activit  s de plantation de cultures p  rennes de rente ; cultures qui occupent la terre sur une longue p  riode et en marque l'appropriation. Par cons  quent elles se retrouvent marginalis  es   conomiquement dans un contexte domin   par l'agriculture de plantation. Leur faiblesse   conomique limite l'impact de leur participation aux prises de d  cisions en ce qui concerne la vie de la r  gion, y compris au niveau de la pr  vention des conflits et de la consolidation de la paix (voir 5.2.2).

Pour leur permettre d'avoir les moyens   conomiques afin de jouer pleinement et rendre visible leur r  le dans la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix, il faut les aider    **se professionnaliser dans la valorisation du potentiel agro alimentaire** du Sud Ouest ivoirien.

La valorisation du potentiel agro alimentaire pr  sente plusieurs avantages pour les femmes :

- dans le cr  neau des cultures vivri  res, elles n'entrent pas en comp  tition avec les hommes pour l'appropriation du foncier et l'agriculture de plantation.
- Les parcelles que les GIE de production de vivriers utilisent (g  n  ralement des bas fonds) sont celles inappropri  es aux cultures arbustives de rente (cacao, caf  , h  v  a, palmier    huile).
- Elles louent ces parcelles pour la dur  e du cycle de la culture vivri  re pratiqu  e ; cycle qui ne d  passe g  n  ralement pas un an.
- de plus gr  ce au syst  me Taungya, elles peuvent associer les cultures vivri  res aux cultures de rentes sur la m  me parcelle durant les premiers stades de d  veloppement des cultures p  rennes arbustives. Ce qui permet    l'homme de voir sa plantation entretenue sur deux ou trois ans par les femmes lorsque ces derni  res d  sherbent leurs cultures vivri  res.
- il existe des d  bouch  s potentiels au niveau national et r  gional Ouest africain (grands centres urbains du pays, pays voisins : Lib  ria, Burkina Faso, Guin  e, Mali, Niger, Ghana) qui ne sont

pas les m mes espaces commerciaux que ceux pratiqu s par les hommes pour ce qui concerne les cultures p rennes de rente.

- la majorit  des femmes, analphab tes et rurales sont d j  exp riment es dans la production et la transformation (atti ke, huile de palme, huile de coco) du vivrier.

Au stade actuel de l' volution des GIE de production, de transformation et de commercialisation, la professionnalisation passe surtout par **l'organisation des circuits de collecte et de distribution et la promotion (marketing) des produits agro alimentaires pour capter les d bouch s potentiels.**

L'organisation des circuits de collecte et de distribution

Il s'agit de la cr ation de centres r gionaux de groupage et de la mise en r seau des GIE intervenant sur toute la fili re.

Pour la cr ation de centres de groupage, la Coop rative PACHEVA   San Pedro a un projet de construction d'un centre de groupage (march  de gros) (voir 3.2.3) dont la finalisation nous para t une priorit . Pour que le centre de groupage soit approvisionn  de fa on efficace et efficace la mise en r seau des diff rentes actrices de la fili re est indispensable. Or actuellement dans le Sud Ouest, les nombreux GIE que nous avons rencontr s, travaillent de fa on isol e. Ni les GIE de Para, Grabo, Our yo, Yabayo etc. ne sont en contact les unes avec les autres et ne savent rien du projet de PACHEVA. Cet isolement a pour cons quences de limiter leurs opportunit s d'affaires en termes de perspectives de march  porteur et elles sont d pendantes des commer antes individuelles de la ville qui font l'effort d'aller vers leurs GIE pour acheter   vil prix leurs productions.

Appui aux initiatives de marketing des produits agro alimentaires

A Buyo, nous avons assist    la r union pr paratoire des GIE de femmes du D partement de Soubr  pour l'organisation de « la caravane alimentaire » en Ao t prochain   M adji. Il s'agit d'une sorte de « Comice Agricole » qui est   sa deuxi me  dition, la premi re  dition ayant eu lieu   Grand Zattry en 2005. De telles initiatives,  tendues   l'ensemble du Bas Sassandra et du Moyen Cavally, nous paraissent indispensables pour faire conna tre le potentiel de production de la zone et capter les march s potentiels tant pour les produits principaux que pour les sous-produits de la transformation (voir fig. 8).

Tous les GIE souffrent d'un acc s   l'information sur les d bouch s au plan local, r gional et national pour l' coulement de leurs produits. Tous les efforts de production consentis se trouvent alors annihil s par manque de d bouch s, surtout lorsque la production se fait uniquement pendant la saison des pluies. Il y a surproduction et donc forc ment une baisse drastique des prix de vente bord champ.

La d marche qualit  doit  tre aussi un aspect du marketing. Le d veloppement d'un label de qualit  peut donner une plus value importante aux produits de la r gion.

Une collaboration avec des structures existantes comme la Bourse Nationale du Vivrier et les coop ratives de march s de gros d'Abidjan (ex : COCOVICO, FENACOVICI, COMAGOA etc) et le projet r gional ouest africain ROESAO (R seau des Op rateurs Economiques du Secteur Agro alimentaire de l'Afrique de l'Ouest) est aussi n cessaire.

6.1.2 L'indispensable appui institutionnel pour assurer la durabilit  des initiatives des GIE et OSC

La plupart des GIE et OSC de femmes ou mixtes rencontr s dans le cadre de l' tude ont des potentiels dans leur domaine d'intervention. Mais l'insuffisance de capacit s institutionnelles limite l'impact de leurs efforts. Pour les professionnaliser et les rendre plus performants, il faut leur apporter un appui institutionnel en mati re de :

- formation en management (la mobilisation et la gestion des ressources financi res, les relations ext rieures, la recherche de d bouch s aux plans local, r gional, national et sous-r gional)
- la mise en place et l'op rationnalisation de bureaux ex cutifs charg s d'assurer leur fonctionnement au quotidien.

Les GIE et OSC n'ayant pas les ressources financi res pour assurer leur propre professionnalisation   court terme, les charges y aff rents pourraient  tre prises en compte dans le cadre d'un projet sp cifique. Cette prise en compte des charges peut se faire   travers la mise   disposition de :

- expertise appropri e pour le d veloppement organisationnel
- moyens logistiques tel que  quipements informatiques pour un traitement des donn es

Un soutien   l'acc s   l'information des GIE sur les opportunit s qu'offrent les services financiers de proximit  doit faire partie des missions du projet. En effet, la plupart des membres des GIE ne sont pas suffisamment inform es sur l'existence de ces structures ainsi que sur les m canismes pour obtenir des assistances (cr dit de campagne agricole adapt s aux cycles de cultures vivri res et mara ch res).

6.2 La n cessit  de donner une plus grande visibilit  aux femmes dans la pr vention des conflits et l' dification de la paix

6.2.1 Des quotas de repr sentativit  dans les organes de d cision

Les autorit s administratives disent ne pas voir le r le des femmes dans le maintien de la coh sion sociale, l' dification de la paix. Les discussions avec les femmes   cet  gard r v lent que ces derni res n'y sont pas toujours associ es par l'administration comme l'illustrent les propos suivants :

« les autorit s administratives ne nous associent pas. Regardez, pour la venue du Premier Ministre dans notre r gion   l'occasion des audiences foraines, aucune organisation de femmes n'est repr sent e   l'a roport pour l'accueillir » (la pr sidente de l'AFCGM   San Pedro).

« Nous n'avons jamais  t  associ es   des r unions concernant la paix » (la pr sidente de COFELPAD   San Pedro).

« L'administration ne va pas vers les administr s m me le Minist re de la Femme, de la Famille et l'Enfant » (Propos de la pr sidente de PACHEVA   San Pedro).

« Tr s peu de Femmes ont pris part aux manifestations de la journ e de la femme le 8 mai dernier par ce que nous n'avons pas  t  contact es pour l'organisation » (propos de la pr sidente de l'AFCGM   San Pedro).

Il faut trouver les voies et moyens pour assurer une repr sentativit  f minine dans les organes qui animent le d bat sur la r conciliation et dans les m canismes de pr vention et de r glement des conflits fonciers. Les comit s formels de gestion fonci re que l'administration est train de mettre en place en font partie. Ces comit s commencent   int grer des femmes. Ainsi la pr sidente de l'UFEG   Guiglo est membre du comit  de r glement de conflits de son quartier. A Grabo, le Sous-pr fet impliquent de plus en plus les femmes dans le r glement des conflits fonciers. Il consulte le conseil de sages des femmes avant tout r glement de conflit.

Si les femmes sont de plus en plus impliqu es dans ces comit s officiels, il faut veiller   ce qu'elles ne servent pas de « faire valoir » comme c'est le cas   Gnamandji. Dans ce village, notre interlocutrice est suppos e faire partie du Comit  de Gestion Fonci re mais elle-m me ne le savait pas !

Les femmes doivent aussi prendre leur responsabilit  et  tre proactives comme le fait quelques une des femmes leaders : *« Je suis invit e, consult e et je participe aux r unions* (sur la r solution la crise

ivoirienne). *Si ce n'est pas le cas, je m'y invite et j'y participe en tant que fille de la r gion et non en tant que leader politique* ». (Propos d'une femme leader de Blol quin).

6.2.2 Les radios de proximit  pour donner de la voix aux femmes

Dans tous les d partements du Bas Sassandra et du Moyen Cavally que nous avons visit s, il existe des radios de proximit . Ce sont: la Radio Rurale de San Pedro, la Radio la Voix de la Nawa   Soubre, la Radio de Buyo, la Radio de Guiglo et la Voix du Bas Cavally.

Etant donn  que les organisations de femmes « n'ont pas les moyens de se rendre visibles », elles peuvent utiliser ces radios de proximit  pour se faire conna tre et faire passer leurs messages. Ces m dia ont d j  des  missions consacr es aux femmes et anim es m me par des femmes comme   Tabou o  l' mission « voix de femmes » est anim e par la Vice Pr sidente Charg e de l'Environnement, de la Sant  et des Affaires Sociales du Conseil G n ral de Tabou.

6.2.3 Une structure pour coordonner les initiatives des femmes en mati re de pr vention des conflits et de construction de la paix dans le Sud Ouest.

« Il est souvent reconnu qu'en Afrique de l'Ouest la plupart des initiatives de consolidation de la paix sont bas es dans les r gions urbaines et centrales compte tenu des difficult s d'acc s aux communaut s rurales. Ainsi, les femmes de ces communaut s b n ficient – elles rarement de ces initiatives de responsabilisation. Nombreuses sont les artisanes de paix qui estiment que l'int r t port  aux centres urbains entra ne   la longue un schisme entre les femmes urbaines et rurales. Beaucoup de femmes rurales expriment leur sentiment d'exclusion   travers des groupes d'intervention » (Her stories, magazine WIPNET vol. 1 N  2 d cembre 2003 p 20)

La situation que nous avons observ e dans le Sud Ouest ressemble bien   ce qui se passe en Afrique de l'Ouest. Non seulement les femmes dans cette r gion du pays ne sont pas assez responsabilis es au niveau de l'administration dans la r solution de la crise et la consolidation de la paix, mais leurs organisations **ont peu de contact entre elles et avec les organisations paires d'Abidjan, qu'elles soient GIE ou Soci t  civile**. Ainsi la pr sidente de COFELPAD nous a laiss  entendre qu'  plusieurs reprises elle a essay  en vain d'entrer en contact avec la Coalition des Femmes Leaders   Abidjan. Le groupement des femmes de Poutou qui produit en quantit  importante de l'huile de palme ne sait m me pas qu'il y a un projet de march  de gros   San Pedro.

6.3 La n cessit  de la mise en place d'un cadre de coordination r gional et transfrontalier des initiatives f minines de pr vention des conflits et de la consolidation de la paix

6.3.1 Un r seau transfrontalier de la soci t  civile pour promouvoir la paix et les  changes culturels

Les conflits arm s qui secouent l'Afrique depuis plus d'une d cennie ont fortement d grad  les relations de voisinage entre les diff rentes communaut s des pays voisins concern s. Les tensions sociales entre des communaut s transfrontali res de la Guin e et du Liberia, du Lib ria et de la C te d'Ivoire (5.2.3) sont autant d'exemples. Pour d samorcer ces tensions, il existe au niveau r gional des Organisations de la Soci t  Civile qui oeuvrent pour la construction de la paix entre les peuples et la pr vention des conflits. Certaines de ces organisations gravitent dans l'orbite des Nations Unies. C'est le cas de WANEP et WIPNET qui agissent au niveau r gional. D'autres comme la « Mano River's Women Association for Peace devenue la Mano River's Union sont endog nes et ont une envergure g ographique plus restreinte. Les premi res sont largement implant es dans les grands centres urbains et sont peu accessibles aux femmes rurales. Les secondes ont tiss  un r seau dense tant bien en milieu rural qu'en milieu urbain dans leur zones d'intervention en occurrence le bassin du fleuve Mano en Sierra Leone, Liberia et Guin e.

A l'instar de la « Mano River's Women Association for Peace » la cr  ation d'une association des Femmes du Bassin du Fleuve Cavally pour la paix pourrait aider    d  samorcer les conflits latents entre Ivoiriens et Lib  riens dans le Sud Ouest. Le bassin versant du fleuve Cavally englobe la Guin  e, la C  te d'Ivoire et le Lib  ria. Dans cet espace, les femmes pourront   uvrer au rapprochement des peuples et    la promotion de la culture de la paix.

6.3.2 Renforcer les   changes   conomiques inter   tats pour consolider la paix au niveau des femmes du Sud Ouest

C'est pour des raisons   conomiques que les femmes Lib  riennes sont tol  r  es dans les villages ivoiriens interdits    leurs maris (voir 5.2.4). C'est autour des objectifs de lutte contre la pauvret   que de nombreux GIE cr  es avant la crise, mobilisaient et continuent de mobiliser les femmes de tous bords. C'est dire que l'int  gration   conomique de la femme au niveau sous r  gional est un canal pour la pr  vention des conflits et la consolidation de la paix. Il faut lutter contre la pr  carit   f  minine d'un c  t   comme de l'autre de la fronti  re.

7 Conclusion : Les d  fis pour une paix durable en vue de l'int  gration sociale dans le Sud Ouest de la C  te d'Ivoire.

A la lumi  re des informations contenues dans ce document, dans les trois   tudes pr  c  dentes d  j commandit  es par la GTZ et dans la litt  rature disponible, nous voudrions en guise de conclusion attirer l'attention sur les d  fis    relever pour parvenir    une paix durable et favoriser l'int  gration sociale dans le Sud Ouest ivoirien. Ces d  fis sont :

- le positionnement de la femme dans les instances traditionnelles et modernes de prise de d  cision en termes de compl  mentarit   avec l'homme.
- la prise en compte du fait autochtone dans les nouvelles alternatives de d  veloppement socio   conomiques
- le bannissement des clich  s qui exacerbent les clivages

7.1 Eviter le dualisme homme –femme et d  velopper une synergie de compl  mentarit  

La femme, c'est l'autre moiti   sociologique de l'homme. Pour qu'elle puisse assumer efficacement cette fonction, il faut lui permettre d'avoir les capacit  s   conomiques et de gestion n  cessaires. C'est dans cette optique que le renforcement des capacit  s de la femme est indispensable. Mais le renforcement des capacit  s f  minines doit   tre abord   dans une optique de cr  er une synergie de compl  mentarit   avec l'homme. Il ne faut pas opposer les femmes et les hommes.

La proposition de renforcer les capacit  s   conomiques et organisationnelles des femmes    travers la valorisation du potentiel agro alimentaire de la zone et les appuis institutionnels aux organisations (voir 5.1.2) r  pond    un double souci de compl  mentarit   entre l'homme et la femme. En effet dans un contexte   conomique d  j domin   par une   conomie de plantation fortement contr  l  e par l'homme, l'agro alimentaire constitue une opportunit   pour l'autonomisation   conomique de la femme, opportunit   qui ne la met en comp  tition directe avec l'homme sur le plan   conomique.

Les exp  riences acquises par les femmes au sein de leurs organisations doivent leur servir    int  grer les organes mixtes de d  cisions pour des actions communes et consensuelles en faveur de la stabilit   sociale et du d  veloppement local. Si les autorit  s coutumi  res et administratives consentent    int  grer d  s le d  part les femmes dans ces instances de prise de d  cision, et vu l'enjeu   conomique que repr  sente le foncier dans les r  gions d'enqu  te, cela   viterait que les femmes soient consult  es    posteriori et se mettent dans des positions de force vis-  -vis des hommes pour ce qui concerne la reconnaissance de leur droit    la propri  t   fonci  re et la d  fense des int  r  ts communautaires.

7.2 Ne pas ignorer le fait autochtone pour   quilibrer les chances d'un d  veloppement harmonieux

Dans le cadre de l'op  ration San Pedro, l'ARSO a selon Schwartz (1993) fortement ignor   le fait autochtone du point de vue d  mographique en consid  rant le Sud Ouest comme un vide d  mographique qu'il faut peupler et d  velopper : « *Nous disposons l   d'un espace pratiquement vierge que nous pouvons fa  onner et organiser rationnellement, avec le maximum d'efficacit   en vue du d  veloppement national. Le Sud Ouest d  gag   de toutes contraintes humaines tr  s souvent paralysantes est la chance de la C  te d'Ivoire* » (extraits du discours du Ministre du Plan en d  cembre 1972 cit   par Schwartz 1993). D'un c  t   le Sud-Ouest   tait tr  s peu peupl      cette   poque. D'autre part, la population autochtone existait. L'ignorer et parler d'espaces « vierges » ou « vides » provoquait une dynamique qui ne permettait pas aux autochtones de participer au d  veloppement   conomique et de contr  ler le rouleau compresseur du flux migratoire pour se pr  server un espace de vie incompressible face    l'immigration agricole spontan  e.

En r  action    cette exclusion impos  e de l'ext  rieur, les autochtones ont adopt   une attitude presque suicidaire de vente de terre. Aujourd'hui, plus de trente ans plus tard, les effets n  fastes d'une telle strat  gie constituent une contrainte majeure pour le d  veloppement du Sud Ouest. Les enjeux   conomiques li  s au foncier engendrent des graves conflits inter communautaires qui ne favorisent pas la cr  ation de conditions de stabilit   indispensable    un d  veloppement harmonieux.

Les autochtones se sentent marginalis  s    nouveau. Les jeunes d  scolaris  s de retour au village sont confront  s    des difficult  s s  rieuses pour acc  der aux facteurs de production que sont la terre et le capital financier n  cessaire    la cr  ation de plantations de cultures de rente, et ressentent fortement l'incapacit   de leurs parents    leur offrir des perspectives d'avenir. Face    cette situation, ils n'ont de cesse que de manifester leur d  sarroi et leurs frustrations par :

- les fr  quentes remises en cause « des contrats de cession des terres » entre leurs parents et les allochtones et allog  nes (Diarrassouba N. et al. Avril 2005 p. 37)
- la revendication de la prise en compte de leurs int  r  ts   conomiques comme conditionnalit   pour sauvegarder le cadre de cohabitation pacifique (Diarrassouba N. et al. Avril 2005 p. 34)
- la d  sapprobation de la faiblesse des investissements des   trangers dans l'am  lioration du cadre de vie des villages (Diarrassouba N. et al. Avril 2005 p. 31).
- le refus de voir leur identit   se noyer dans une toponymie    consonance allochtone et allog  ne (Diarrassouba N. et al. Avril 2005 p. 30)
- l'implication des femmes autochtones dans les conflits fonciers inter communautaires et leur revendication du droit    la propri  t   fonci  re (voir & 2.1 et 5.1.3 de cette   tude).

De telles manifestations sont la preuve d'un malaise au sein de la communaut   autochtone. Si on ne prend pas en consid  ration ce sentiment de malaise, et si des alternatives viables ne sont pas offertes surtout    la jeunesse autochtone, le Sud Ouest aura difficilement la stabilit   sociale n  cessaire pour tout d  veloppement   conomique et continuera      tre secou   r  guli  rement par des confrontations intercommunautaires li  es au foncier.

7.3 Bannir les clich  s qui cristallisent les clivages entre autochtones et allochtones / allog  nes pour favoriser l'int  gration sociale

Une fois que des alternatives auront permis la prise en compte du fait autochtone, il faut rassembler toutes les communaut  s du Sud Ouest autour d'une vision commune pour faciliter leur int  gration. Ceci demande l'abandon de toute vision manich  enne, source de conflits, pour mobiliser ces communaut  s autour de projets communs visant l'am  lioration du cadre de vie et de leurs conditions socio   conomiques. C'est surtout dans le domaine des infrastructures socio   conomiques communautaires que les opportunit  s sont les plus importantes. L'op  rationnalisation de nombreuses localit  s en Sous-pr  fectures et communes en est un exemple. La cr  ation de march   de gros pour la commercialisation du vivrier par les femmes en est un autre. La construction des   coles et des centres de sant   utilis  s par tous fait partie de ce potentiel de rassemblement.

Les organisations vivant un tel objectif si elles fonctionnent normalement, c'est-  -dire si elles ont les capacit  s institutionnelles et d'analyse qu'il faut, devraient pouvoir prendre en compte les int  r  ts de tous leurs groupes cibles. Ce sera la condition pour une paix durable dans le Sud Ouest.

Bibliographie.

- Diarrassouba N. ; Bamba 2006 : Pr vention des crises et consolidation de la paix dans l'Ouest de la C te d'Ivoire. Etude sur les opportunit s et la cr ation d'emploi pour les groupes vuln rables - femmes et jeunes- dans la zone riveraine du Parc national de Ta .GTZ, C te d'Ivoire ; 60 pages
- Diarrassouba, N. Sissoko A. Goh D. Diarrassouba M. 2005: Etude exploratoire d'un projet d'appui   la consolidation de la paix en milieu rural. GTZ, C te d'Ivoire 50 pages
- Sissoko A.; Goh D. 2006: Etude exploratoire ax e sur la gestion des conflit dans le Sud Ouest Ivoirien. Zone riveraine du Parc national du parc National de Ta . GTZ, C te d'Ivoire. 78 pages.
- Schwartz A. 1993 : Sous peuplement et D veloppement dans le Sud Ouest de la C te d'Ivoire. Cinq si cles d'histoire  conomique et sociale. ORSTOM Collection Etudes et Th ses 490 pages